

Documenter la pratique et l'expérience des OC pour s'enrichir collectivement

20 | LE CAHIER 25 | DU RQIIAC

Volume 7/Printemps 2025

**La justice socioécologique comme
enjeu d'organisation communautaire**



RQIIAC

Le Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et CIUSSS (RQIIAC) est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui réunit sur une base volontaire les praticiens et praticiennes de l'organisation communautaire des établissements de santé et de services sociaux. Créé en 1988, le RQIIAC joue le rôle d'une communauté de pratique auprès de ses 280 membres.

Le Cahier annuel du RQIIAC invite les membres et partenaires du RQIIAC à partager leurs réflexions sur différentes thématiques liées à la pratique d'organisation communautaire et ainsi s'enrichir collectivement.

Coordonnées

Tél. : 438 493-5050
Info@rqiiac.qc.ca
www.rqiiac.qc.ca

Notes de lecture

Voici les procédés d'écriture inclusive qui ont été appliqués, lorsque c'était possible, pour l'ensemble des textes de ce Cahier :

- Les formules épiciènes sont privilégiées (les membres de l'équipe VS les employé-es).
- La formule « OC » est utilisée tout au long du texte afin d'abrégier « organisateurs et organisatrices communautaires ».
- Pour la forme tronquée, le choix s'est arrêté sur un seul point médian afin de faciliter la lecture avec les logiciels de synthèse vocale. Nous savons toutefois que la forme tronquée n'est pas préconisée, mais nous en avons permis l'usage occasionnellement.

**Le contenu original des citations des ouvrages de référence et des entrevues n'a pas été modifié selon les procédés d'écriture inclusive.*

Éditeur

Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et CIUSSS.

Coordination à la rédaction

Ana-Maria Actarian

Comité de rédaction

Kaven Bernier, ancien OC au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue
Chantal Goyette, Coordinatrice professionnelle de l'équipe d'organisation communautaire au CISSS de Laval

René Lachapelle, chercheur associé au Centre de recherche et de consultation en organisation communautaire (CRCOC)

Mélanie Mailhot, coordinatrice du RQIIAC

Amélie-Constance Richard, OC au CISSS des Laurentides

François Soucisse, OC retraité

Graphisme

marlenemalenfant.ca

Droit d'auteur

Tous droits réservés. La diffusion, la publication et l'utilisation de ce document, en tout ou en partie, sont encouragées en y indiquant la source.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque et Archives Canada :
ISSN 2816-6078 (en ligne)

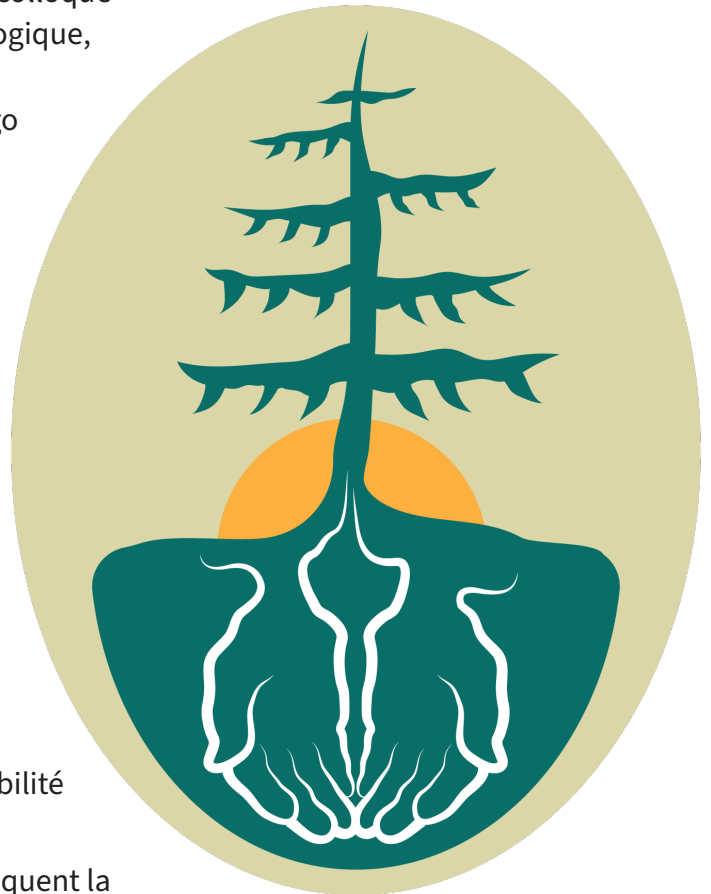
Signification du logo et symbolique

À l'automne 2024, à l'occasion du dernier colloque du RQIIAC portant sur la justice socioécologique, l'artiste Hunter Dewache avait créé un magnifique logo pour l'événement. Ce logo a été réutilisé dans cette édition de notre revue annuelle, car nous croyons qu'il représente parfaitement la thématique que vous allez explorer dans les pages de ce cahier.

Le logo représente l'ouverture, le travail collectif et l'environnement naturel. Chaque élément du logo a sa propre signification et intention: **le pin blanc** symbolise la résilience et la force. Il signifie que, quelles que soient les épreuves que nous traversons, nous pouvons toujours les surmonter.

Le soleil levant représente les nouveaux départs. Chaque jour, nous avons la possibilité de progresser vers un avenir meilleur.

Enfin, **les mains en forme de racines** indiquent la croissance, apportant un soutien du sol vers le haut. Elles suggèrent également l'ouverture d'esprit à de nouvelles idées et à de nouveaux modes de vie.



La justice socioécologique comme enjeu d'organisation communautaire

La profession d'OC est un métier qui se vit à l'heure de son temps. L'OC doit constamment s'adapter et se réinventer au sein d'une société en constant changement. L'OC prend le pouls de ce qui se passe dans les communautés locales, des enjeux et des transitions qui ne cessent de modifier le paysage provincial, en miroir aux transformations vécues ailleurs, plus loin de nous, mais près de notre réalité à tous et à toutes.

La justice socioécologique fait partie de ces enjeux globaux et locaux à la fois. Depuis plusieurs années, nous avons pu constater l'augmentation du nombre et de la fréquence d'événements climatiques et bioécologiques extrêmes qui peuvent bouleverser un village, une ville, un pays entier en quelques heures seulement. Nous sommes directement ou indirectement concernés par certaines réalités socio-environnementales qui façonnent nos milieux de vie et influencent notre capacité à vivre de manière durable sur un territoire.

Simultanément, les décisions prises par les différents gouvernements qui se succèdent, ainsi que par les entreprises d'exploitation et de transformation des ressources continuent à inquiéter ceux et celles qui comprennent l'ampleur des défis actuels.

Vivre sur une planète malade affectera de manière indélébile la vie humaine telle qu'on la connaît présentement. L'OC navigue souvent en eaux troubles en essayant d'accompagner les processus vécus par sa communauté et par les groupes dont il soutient le travail. Entre intérêts publics et privés, l'OC se retrouve parfois bloqué et cherche comment déployer ses savoirs et son expertise.

Le terme justice fait implicitement référence à l'esprit d'équité et comprend dans sa définition un engagement à faire valoir un esprit juste, à l'écoute de toutes les parties impliquées, même si cela implique parfois de réexaminer les fondements du droit en vigueur.

Dans ce numéro, vous pourrez lire des articles inspirés des réflexions des OC et de la communauté universitaire, notamment, quant à la justice socioécologique et à la gestion de situations d'urgence.

Plusieurs OC ont documenté leur expérience dans leurs milieux et partagent avec nous le fruit de leur travail. De l'implantation d'une mine de graphite risquant de contaminer l'eau potable dans la MRC de Papineau à la création de la Filière Batterie Bécancour, qui a modifié le paysage socioéconomique dans la MRC de Bécancour, les OC ont été appelés à s'impliquer, à toucher à des sujets sensibles et, parfois, à marcher sur des terrains minés. D'un autre côté, des OC qui s'impliquent activement dans la mise en valeur de l'environnement dans la création de jardins partagés et de projets scolaires inspirants nous permettent de nourrir une vision qui présage un changement de paradigme socio-environnemental pour les générations à venir.

Nous vous invitons à lire ces observations et ces retours d'expériences qui, souhaitons-le, permettront de soutenir votre engagement dans les communautés.

Trouver sa juste place au sein de ces enjeux peut être difficile dans le contexte actuel, car il y a encore beaucoup de résistances présentes à tous les niveaux. Ce processus d'engagement est toutefois nécessaire, car ramener de la cohérence entre les discours politiques et les actions réelles restera un défi majeur des années à venir.

Bonne lecture!

Ana-Maria Actarian

Coordonnatrice du Cahier annuel du RQIIAC 2025

Table des matières

6 — Éditorial

8 — Félicitations pour les honneurs!

SECTION 1 - La vie interne du RQIIAC

- 10 — Présentation de l'équipe du RQIIAC
- 12 — Invitation à la formation : Mobilisation des communautés face aux changements climatiques
- 15 — Une réforme, deux visions contradictoires : centralisation ou proximité?
- 18 — Journée d'échange au Saguenay

SECTION 2 - Réflexions sur les rôles des OC

- 20 — Cohabitation et (in)justices : rapports de pouvoir dans l'espace public
- 28 — Intégrer les défis de la transition socioécologique à notre cadre de pratique d'OC – démarche de l'équipe du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CEMTL)
- 33 — La mobilisation des communautés face aux changements climatiques - Une formation indispensable pour les OC du Québec
- 38 — Les OC, Casques bleus des communautés
- 41 — Organisation communautaire en contexte de désastres
- 45 — La voix des parties prenantes : le dialogue comme fondement d'une justice climatique?

SECTION 3 - Les OC en action dans leurs milieux

- 49 — Mesure d'urgence dans la MRC Antoine-Labelle, les OC au cœur de l'intervention
- 52 — Se développer à vitesse grand V
- 55 — Sauver les lacs de la Petite-Nation grâce à des actions collectives!?
- 58 — L'impact de Northvolt dans une petite communauté : quel est le rôle de l'organisation communautaire?
- 62 — Chantier de la Transition sociale, écologique et participative
- 67 — Semer la solidarité citoyenne : la naissance d'un réseau de jardins communautaires engagés
- 69 — Favoriser l'accès à la nature pour nos jeunes : lorsque l'approche socio-institutionnelle s'inscrit dans la transition socioécologique

SECTION 4 - Initiatives d'OC

- 72 — Bande dessinée sur l'organisation communautaire

78 — Merci et bonne retraite!!



ÉDITORIAL

Entre réforme, justice socioécologique et espoir



Sophie Deleuil-Millette
Présidente du RQIIAC

1996, la réforme Rochon et le virage ambulatoire. 2003, la réforme Couillard et la création des CSSS. 2015, la réforme Barrette et la création des CISSS/CIUSSS. 2024, la réforme Dubé et la création de l'agence Santé Québec. En près de 30 ans, ce sont quatre grandes réformes administratives qui ont secoué le réseau de la santé et des services sociaux du Québec, et les organisatrices et organisateurs communautaires qui y travaillent. Chacune d'entre elles a été, et est encore synonyme de crainte, de perte de postes¹ et d'anxiété pour les OC. C'est aussi, heureusement, l'occasion de faire remonter à la surface les valeurs profondes qui nous portent : le respect, la justice sociale, la solidarité, l'autonomie et la démocratie (Cadre de référence 2020, chap. 4).

L'année 2025 démontre bien que cette dernière réforme ne fait pas exception. Même si de grands changements nous attendent, ou sont déjà là, les OC sont préoccupés par des questions plus importantes qui transcendent les enjeux personnels et touchent à une sphère collective plus vaste.

En effet, plus de 300 personnes ont été consultées dans le cadre de la planification stratégique du RQIIAC. Les données récoltées démontrent que les OC considèrent la lutte aux changements climatiques et la transition socioécologique comme un des cinq enjeux qui influenceront le plus la pratique dans les prochaines années, et ce, au même titre que les insécurités liées à la réforme en cours. (Synthèse des consultations produite par la firme Convergence, 17 février 2025, p.10)

Ce n'est pas la première fois que ces enjeux nous habitent collectivement : le cahier du RQIIAC 2023 avait pour thème « La transition socioécologique des communautés », tout comme la journée d'échange 2023, et le colloque 2024, qui portaient aussi sur des thèmes similaires. Cette réflexion sur la place de ces enjeux dans notre pratique, ainsi que sur l'avenir de nos communautés et, plus largement, du monde, est donc déjà bien entamée.

Suzie Cloutier, présidente du RQIIAC en 2023, évoquait une collaboration du RQIIAC (Cahier du RQIIAC 2023, p.3) à une recherche menée par Denis Bourque et autres associés visant à soutenir notre réflexion et notre pratique dans ce champ – *Transition socioécologique et la lutte aux changements climatiques dans les démarches de développement territorial*.

Par la suite s'est présentée une opportunité, soit une subvention de l'INSPQ, qui a permis la mise sur pied d'un projet majeur de formation, intitulé « *Mobilisation des communautés face aux changements climatiques* ». Un portrait exhaustif des besoins des OC en la matière a été produit par Lucie Morin, André-Anne Parent et Geneviève Le Dorze-Cloutier. La formation sera offerte aux quatre coins du Québec, à partir de l'automne 2025, pour chaque équipe, afin d'intégrer ces notions de manière durable dans notre pratique. On constate donc ici la proactivité du RQIIAC et des OC depuis 2023.

Suzie notait également que « nos établissements de santé font souvent piètre figure dans l'action en faveur d'une plus grande justice climatique. » Malheureusement, peu d'avancées ont été faites sur ce front.

¹ Au moment d'écrire ces lignes, en avril 2025, 10 postes en organisation communautaire avaient été supprimés au Québec, sans compter les nombreux non-remplacements de personnes en congé. Un triste scénario qui n'est pas sans rappeler celui de 2015.

Malgré les sensibilités personnelles de certain·es gestionnaires, leur volonté propre est contrecarrée par les logiques intrinsèques de la création de Santé Québec. Les remaniements et les inévitables coupures entraînées par la réforme entravent, voire font régresser, les progrès réalisés, et font même descendre la transition socioécologique tout au bas de la liste des priorités.

À première vue, le bilan est donc mitigé. D'un côté des progrès, des outils et des pistes de solution pour que les OC prennent une part pleine et entière à la TSÉ. De l'autre, de la résistance et une régression.

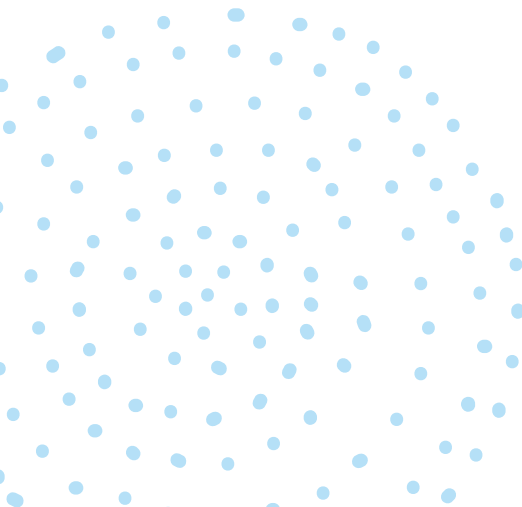
Mais est-ce vraiment le cas? Pas tout à fait... Malgré la grisaille, la liste des titres du présent cahier à elle seule est porteuse d'espoir : des OC, des équipes d'OC et leurs allié·es ont écrit des articles à propos de lutte, de mobilisation, de bons coups et parfois même de succès. À travers toutes les tempêtes, les OC ont su continuer à se projeter dans l'avenir, à se réinventer, et à en ressortir non seulement vivant·es, mais grandi·es.

Les transformations de notre réseau, mais aussi du monde qui nous entoure, constituent l'occasion de résilience et de solidarité. Je vous invite à y croire, et à NOUS faire confiance.

“Never doubt that a small group of thoughtful, committed citizens can change the world; indeed, it's the only thing that ever has.”

(Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé.)

— Margaret Mead



FÉLICITATIONS POUR LES HONNEURS!

Médaille du couronnement du roi Charles III

Karine Leducq, OC au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, ainsi qu'Isabelle Talbot-Fournier, OC au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, ont reçu la prestigieuse *Médaille du couronnement du roi Charles III*, en mars 2025.

Cette distinction reconnaît l'impact significatif de leurs réalisations et de leurs engagements sociaux comme organisatrices communautaires. Karine œuvre depuis plus de 30 ans auprès de la communauté de Saint-Michel dans la lutte à la pauvreté, l'exclusion sociale ainsi que dans le développement des communautés. Quant à Isabelle, elle est impliquée depuis plus de sept ans dans la communauté de La Petite-Patrie, et plus particulièrement, auprès de la population aînée.

Bravo mesdames, nous sommes fiers et fières de vous!



Signature du Livre d'Or de la Ville de Laval

En octobre dernier, El Hadji Diaw, OC au CISSS de Laval, a été honoré par la Ville de Laval pour son engagement social et son impact positif sur la communauté. En signant le Livre d'Or, il est salué pour son leadership inspirant et son rôle dans des initiatives collectives essentielles, notamment la prévention de l'insécurité alimentaire et la promotion du vivre-ensemble. La bienveillance, l'intégrité et la générosité sont des valeurs précieuses qu'El Hadji incarne au quotidien. Il soutient son équipe et la communauté avec rigueur et une disponibilité constante. Félicitations, El Hadji! Tes compétences et qualités humaines sont une véritable richesse pour notre équipe. Cette reconnaissance est pleinement méritée et collaborer avec toi est une source de motivation!

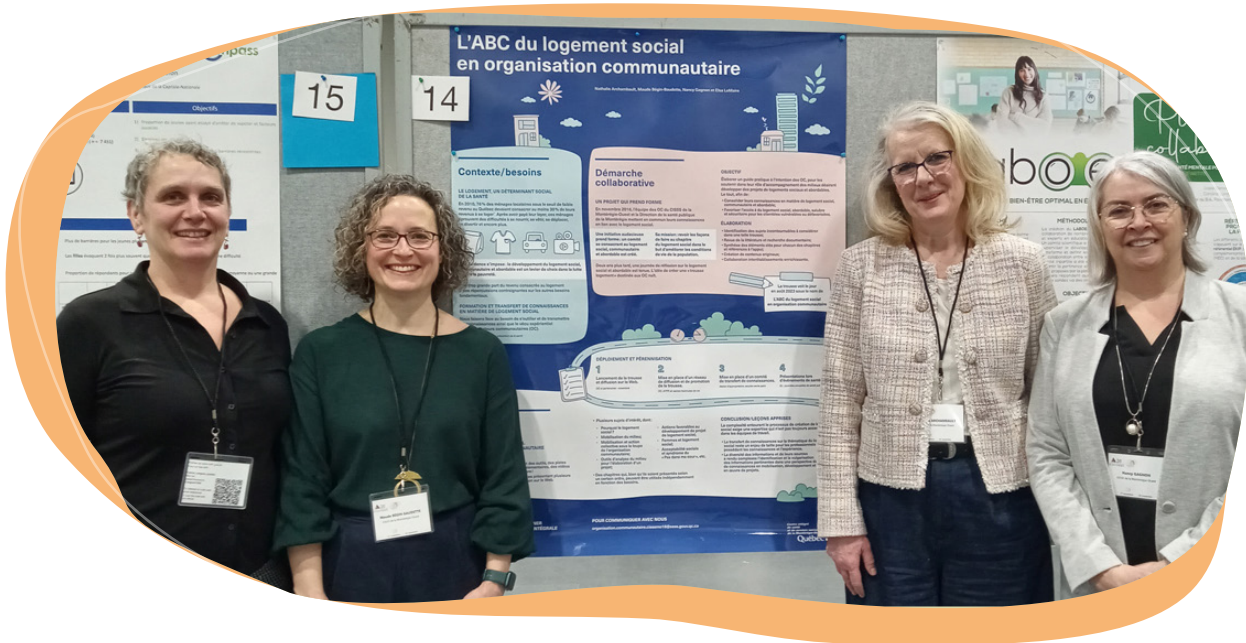


Prix du jury catégorie « Pratiques inspirantes »

Lors des 26^{es} Journées annuelles de Santé publique, en novembre 2023, les OC Nathalie Archambault, Maude Bégin-Gaudette, Nancy Gagnon et Elsa LeMaire de l'équipe du CISSS de la Montérégie-Ouest, ont reçu le prix du jury dans la catégorie des « Pratiques inspirantes ».

Elles ont produit une [affiche](#) qui résumait le projet de création de la Trousse ABC du logement social et qui a fait l'objet d'une présentation lors d'un webinaire du RQIIAC (en réédition le 2 octobre 2025).

Avec un peu de délais, nous vous félicitons chaleureusement pour cette chouette initiative!



Prix d'excellence pour l'innovation pédagogique

André-Anne Parent, professeure-chercheuse à l'Université de Montréal et complice de longue date du RQIIAC, ainsi que les personnes derrière le stage en développement des communautés ont reçu en 2024 le prix d'excellence pour l'innovation pédagogique. Le prix leur a été décerné pour la « mise en place d'un stage collectif en développement des communautés ».

SECTION 1

LA VIE INTERNE DU RQIIAC

Présentation de l'équipe du RQIIAC

L'année 2024-2025 a été une année de changements et de transformations au sein du RQIIAC. Nous avons débuté un processus de réflexion stratégique qui nous permettra de revoir nos engagements et implications afin de mieux servir notre mission commune. En octobre 2024, nous avons accueilli Ana-Maria Actarian dans l'équipe pour soutenir Mélanie Maillhot, coordonnatrice du regroupement depuis 2021. En décembre 2024, Jocelyn Vinet, coordonnateur des formations, a pris sa retraite après plusieurs années d'implication au sein du regroupement. Au début de la nouvelle année, Jacinthe Montplaisir, coordonnatrice de la formation sur la mobilisation des communautés face aux changements climatiques, a rejoint notre belle équipe de travail. Nous sommes maintenant trois personnes à œuvrer avec force pour soutenir les différents projets et axes de rayonnement du RQIIAC.

Afin de briser la glace, Ana-Maria et Jacinthe ont souhaité se présenter officiellement par l'intermédiaire de cette publication :

Administration, communications et revue annuelle

Je m'appelle Ana-Maria et je suis la nouvelle adjointe à l'administration et aux communications. Cette année, je m'occupe aussi du mandat de coordination de ce beau cahier annuel qui aborde une thématique qui me touche particulièrement. Après avoir terminé mon bac en géographie et en environnement à l'Université Laval, j'ai décidé de partir à la recherche de projets dont l'axe principal de travail était la transition socioécologique. Parmi mes plus belles implications, j'ai participé pendant deux ans au développement d'un grand projet d'agroforesterie et de formation au Chili. Entre Andes et Pacifique, j'ai compris l'importance d'une vie plus simple, dans le respect de la nature et de ses rythmes millénaires. Cela m'a amenée à vouloir m'engager plus activement dans la sphère de la transition socioécologique au moyen de l'éducation populaire et d'engagements au sein de projets en agroécologie. Par la suite, j'ai occupé des postes en solidarité internationale où j'ai pu m'investir davantage dans la sphère sociale et de défense des droits. Aujourd'hui, je suis fière et heureuse de soutenir votre regroupement et je découvre avec joie ce beau métier que vous exercez avec tant d'implication et de convictions profondes.

Si vous souhaitez me contacter directement, vous pouvez le faire à cette adresse : communication@rqiiac.qc.ca

Au plaisir de se (re)croiser lors d'un de nos évènements,
Ana-Maria Actarian



Ana-Maria Actarian
Coordonnatrice du Cahier
annuel du RQIIAC 2025

Volet formation

Je m'appelle Jacinthe. Originnaire du Centre-du-Québec, je suis arrivée à Rimouski en kayak de mer et je ne suis jamais repartie.

Je suis intervenante collective depuis 15 ans, passionnée par les pratiques d'éducation populaire et de participation citoyenne. Après un bac en travail social, j'ai travaillé principalement en action collective dans des organismes communautaires de type milieu de vie. Puis, je me suis lancée avec d'autres OC et des citoyens et citoyennes en situation de pauvreté en recherche-action participative pour un projet de trois ans avec le CRPPMR (Collectif de recherche participative sur la pauvreté en milieu rural). Ça m'a ouvert des portes surprenantes, comme celle de devenir en 2023-2024 une OC en santé publique, dédiée à la prise en compte des populations sensibles aux changements climatiques. Actuellement, je suis aussi chargée de cours en intervention collective au département de travail social à l'UQAR.

Très heureuse d'être arrivée dans l'équipe du RQIIAC pour poursuivre le travail inspirant de Jocelyn Vinet à la coordination de la formation sur la transition socioécologique. Toute l'équipe du comité projet vous a préparé avec soin une formation spécialisée sur la mobilisation des communautés face aux changements climatiques que j'aurai bien du plaisir à faire voyager jusqu'à vous au courant de l'année.

À venir dès septembre 2025!

Invitez-nous à venir à votre rencontre ;).

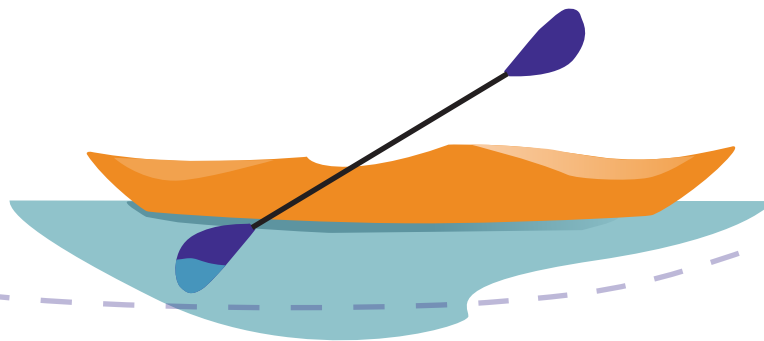
Voici l'adresse de courriel pour me contacter : agentsoutien@rqiiac.qc.ca

À bientôt,

Jacinthe Montplaisir



Jacinthe Montplaisir
Coordonnatrice de la formation sur la mobilisation des communautés face aux changements climatiques



Invitation à la formation : Mobilisation des communautés face aux changements climatiques

Quel plaisir de vous donner un aperçu de la formation sur la mobilisation des communautés face aux changements climatiques! Dès septembre, des duos expérimentés de formateurs et de formatrices iront à la rencontre des équipes d'OC du Québec pour offrir une formation d'une journée. Ces duos seront à l'écoute de vos réalités régionales et établiront un cadre propice pour échanger à partir des sujets et problématiques qui vous tiennent à cœur.

Forts d'une journée d'échange et d'un cahier spécial du RQIIAC, en 2023, puis d'un Colloque en 2024, le RQIIAC et ses membres s'impliquent activement sur la question de la justice socioécologique et de la transition socioécologique. Et heureusement, nous ne sommes pas les seuls. Il y a beaucoup d'initiatives qui prennent forme en ce sens chez nos partenaires et dans nos établissements. Il peut toutefois paraître difficile de cerner l'apport des OC sur ces enjeux émergents. La formation vise à outiller l'ensemble des OC en partageant des connaissances clés pour élargir notre perspective et aiguïser notre capacité d'analyse d'une communauté à l'égard des enjeux environnementaux. Nous tableurons aussi sur le développement de compétences pour enraciner la mise en action proposée par l'organisation communautaire.

L'objectif est d'utiliser ce moment en équipe d'OC pour s'inspirer des réalisations existantes, identifier les améliorations potentielles et déterminer comment les mettre en œuvre.

Notre expertise dans la prise en compte des réalités des populations sensibles et notre capacité à faciliter la mise en place d'actions collectives porteuses pour nos milieux feront une différence!

En espérant vous visiter en 2025-2026,

Jacinthe, pour l'équipe de formation

agentsoutien@rqiiac.qc.ca



Mobilisation des communautés face aux changements climatiques

Formation des OC du Québec

Les OC jouent un rôle clé dans la transition socioécologique (TSÉ). Face aux impacts des changements climatiques, ils souhaitent agir aux côtés des populations les plus vulnérables pour développer des solutions collectives durables.

Le **RQIIAC** propose une **formation spécialisée et gratuite**¹ destinée aux OC de toutes les régions du Québec afin de renforcer leurs compétences en mobilisation des communautés sur ces enjeux.

Pourquoi suivre cette formation ?

- Consolidez vos compétences en accompagnement et en mobilisation.
- Bénéficiez d'un contenu adapté à vos réalités, basé sur une recherche menée par l'équipe d'André-Anne Parent.
- Profitez d'un accompagnement dynamique avec un duo de formateurs·trices expérimenté·e·s.
- Échangez avec d'autres OC lors d'une journée en présence organisée pour chaque CISSS et CIUSSS.

Un apprentissage structuré autour de six thématiques essentielles

- Les déterminants environnementaux de la santé.
- Les impacts directs et indirects des changements climatiques.
- La transition socioécologique.
- L'adaptation aux changements climatiques.
- La justice environnementale.
- La justice climatique.

S'appuyant sur les cinq compétences clés

- ① **Comprendre les vulnérabilités locales** : sociales, économiques, climatiques et écologiques.
- ② **Animer et contribuer aux échanges** sur ces enjeux.
- ③ **Aider les organismes et instances de concertation** à intégrer la TSÉ dans leurs démarches.
- ④ **Accompagner les organisations** dans la définition de leur rôle en TSÉ.
- ⑤ **Soutenir des actions qui réduisent les inégalités sociales et environnementales.**

¹ Les frais des formateur·trice·s sont assumés par le Plan pour une économie verte 2030 (PEV) via l'action *Intégrer à la formation initiale et continue du secteur de la santé et des services sociaux les connaissances et compétences nécessaires à la transition climatique* mise en œuvre par l'INSPQ.

La lutte contre les changements climatiques est indissociable de la lutte contre les inégalités sociales de santé. En renforçant leurs connaissances et compétences, les OC peuvent **impulser des changements structurels concrets** et inspirer une mobilisation élargie.

« Plus on pense que les autres sont concernés ou agissent, plus on se sent concerné·e et on agit soi-même. »

— Bouman et al., 2020

Rejoignez-nous pour une formation enrichissante et engageante !

L'équipe projet du RQIIAC

RQIIAC

Personne-contact pour information et devis :

Jacinthe Montplaisir, coordonnatrice de la formation sur les changements climatiques et la transition socioécologique, au agentsoutien@rqiiac.qc.ca

Plan pour une
économie
verte



Partenaire financier

Québec



INSPQ INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

Université 
de Montréal

Une réforme, deux visions contradictoires : centralisation ou proximité ?

Camille Trudelle,
Suzie Cloutier, Sébastien
Rivard, Marie-Lynne
Brodeur, Mylène Dugré,
Véronique Robert de Massy,
Jenny Ménage

Membres du comité de suivi de la réforme en santé et services sociaux du RQIIAC

Le comité de suivi de la réforme en santé et services sociaux du RQIIAC a comme mandat d'analyser et de documenter les impacts de la réforme, tant sur la pratique de l'organisation communautaire en CISSS et CIUSSS que sur l'accessibilité et la gouvernance des services publics. Ce comité vise à alimenter une réflexion collective, à porter la voix des OC et à défendre les fondements de notre profession, dans un contexte de transformation majeure du réseau.

Près d'un an et demi après l'adoption, sous bâillon, du projet de loi 15, devenu la Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux², et au lendemain de la création de l'Agence Santé Québec, nouvelle société d'État chargée de coordonner les opérations du réseau, le comité commence tout juste à mesurer les impacts des nombreux changements en cours.

Alors que nous assistons à une centralisation sans précédent du RSSS, dans la continuité des réformes antérieures — mais poussée encore plus loin cette fois —, le gouvernement annonce du même souffle une volonté de réinstaurer une gestion de proximité : deux visions qui apparaissent difficilement conciliables. À l'instar de la dernière réforme découlant de la loi 10, la mise en œuvre de Santé Québec se vit dans un contexte de compressions budgétaires qui nous inquiète.

Une responsabilité populationnelle axée sur la création de valeur ?

Le Plan de transformation de Santé Québec³, publié en janvier 2025, nous annonce un remodelage complet de la structure des services de proximité sur une base locale et une démocratisation de la gestion du réseau de la santé et des services sociaux qui intégreraient les préoccupations de la population locale et des acteurs communautaires. En ce sens, la réforme s'inspire en partie des principes historiques du modèle des CLSC, ce qui pourrait être une opportunité de revaloriser la vision portée par l'organisation communautaire. Est-ce vraiment le cas ?

Pour réussir cette transformation durable dans le réseau de la santé géré par Santé Québec, la responsabilité populationnelle est dorénavant axée sur la création de valeur et l'atteinte des résultats d'un quintuple objectif :

« La valeur se traduit concrètement par l'amélioration des résultats du quintuple objectif : une population en meilleure santé, des usagers qui apprécient leur expérience de soins et services, plus d'équité, un personnel qui s'épanouit au travail et un système viable qui contribue pleinement au développement durable de la société⁴ ».

2 Le Projet de loi 15 a été sanctionné par l'Assemblée nationale du Québec le 13 décembre 2023.

3 Comité de transition de Santé Québec, Plan de transformation - Ensemble, pour une transformation durable et des résultats qui comptent - janvier 2025 <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-127-13W.pdf>

4 Ibid., p. 16



Santé Québec se donne pour objectif de « déployer une approche et des mécanismes qui intègrent les perspectives des usagers, des patients et des citoyens à tous les niveaux de prise de décision⁵ ». Cette volonté de décentralisation et de démocratisation est louable, mais devra se refléter par des mécanismes concrets, sans quoi il ne s'agira que de vœux pieux.

Une réforme toujours vivement critiquée

Malgré les objectifs louables dans les écrits officiels et le discours du gouvernement, de nombreux acteurs sociaux, dont l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)⁶, continuent d'exprimer de vives critiques à l'égard de la réforme en cours. Ils dénoncent une centralisation accrue des pouvoirs qui risque d'éloigner davantage la prise de décision des réalités locales et des besoins des communautés. Les détracteurs pointent aussi vers un affaiblissement préoccupant de la participation citoyenne, en marginalisant le rôle des comités d'usagers, pourtant essentiels à la défense des droits des personnes. En outre, elle ouvrirait la porte à une plus grande place accordée au secteur privé, un virage qui risque d'accentuer les inégalités d'accès aux soins et compromettre l'universalité du système public de santé.

Nous constatons déjà les effets des compressions budgétaires récentes dans les différentes régions du Québec : report des rénovations d'installations vétustes, postes supprimés ou non comblés dans différents services, y compris en organisation communautaire, et difficulté d'accès aux services par la population.

Une première rencontre avec Santé Québec

Le comité a obtenu une première rencontre avec la haute direction de l'agence, en novembre 2024. Celle-ci affirmait que l'organisation communautaire pourrait être amenée à jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la réforme, au même titre que les organismes communautaires qui sont identifiés comme des partenaires incontournables.

Lors de cette rencontre, il est apparu que, pour Santé Québec, l'organisation communautaire contribue à l'exercice de la responsabilité populationnelle des établissements. Cette contribution se manifeste par notre capacité à assurer un rôle de liaison et de mobilisation auprès des partenaires de la communauté, ainsi que par notre rôle-conseil auprès des programmes-services dans l'adaptation des services aux besoins des populations locales. Le vice-président exécutif a également mentionné que le RQIIAC pourrait être reconnu comme « société savante⁷ », et a dit souhaiter qu'à ce titre, notre regroupement puisse participer aux travaux de mise en œuvre de la réforme. À ce jour, aucune suite n'a été donnée à cette suggestion.

Des menaces et opportunités pour l'organisation communautaire ?

Dans certains établissements, les équipes en organisation communautaire sont déjà sollicitées pour des démarches liées aux services de proximité ou à des instances de participation citoyenne, alors que, dans d'autres, c'est toujours le silence radio. Cela soulève un enjeu majeur : l'inégalité d'intégration des praticiens et praticiennes en organisation communautaire dans les processus décisionnels au sein des établissements.

5 Ibid., p. 18

6 <https://iris-recherche.qc.ca/publications/six-remedes-pour-revolutionner/>

7 Dans la réforme de la Loi 15, Santé Québec fait appel à des sociétés savantes, composées d'experts reconnus, pour émettre des avis scientifiques et cliniques. Elles appuient les décisions stratégiques de l'Agence, notamment sur la qualité des soins, et légitiment les politiques publiques en santé. Ces sociétés incluent des ordres professionnels, des instituts spécialisés et des groupes de recherche.

Avec la mise en place des nouveaux conseils d'administration des établissements (CAÉ), il devient clair que certains de leurs mandats croiseront des rôles traditionnellement assumés par les organisateurs communautaires (OC), en particulier celui du maintien des liens avec les communautés et les partenaires locaux. Ce chevauchement soulève un enjeu préoccupant : celui de l'instrumentalisation potentielle de l'OC.

Plutôt que d'être reconnue comme une actrice indépendante ancrée dans les dynamiques citoyennes, l'organisation communautaire risque de devenir une simple caution citoyenne pour des décisions prises en amont, dans une logique descendante. On pourrait ainsi lui assigner des mandats prédéfinis par les CAÉ, au détriment de son rôle fondamental d'animation, de mobilisation et de représentation des besoins exprimés par les milieux.

Une telle orientation risquerait non seulement de nuire à l'autonomie professionnelle des OC, mais minerait aussi la confiance des communautés qui pourraient les percevoir non plus comme des alliés, mais comme des relais institutionnels. Il devient donc important de demeurer vigilants et de réaffirmer la mission première de l'organisation communautaire : celle de favoriser une participation citoyenne authentique, ancrée dans les réalités du terrain, et non dictée par les impératifs administratifs.

Est-ce que les PDG verront tout le potentiel stratégique de préserver et de mettre en valeur l'organisation communautaire ? Selon nous, il serait vraiment dommage de s'en priver.

Vers une reconnaissance de notre profession par Santé Québec : les actions se poursuivent !

La reconnaissance de notre profession et de nos pratiques a toujours été, et demeure, un enjeu fondamental pour le RQIIAC dans le contexte des réformes. Les démarches réalisées depuis l'automne dernier par le Forum des régions du RQIIAC sur les conditions optimales de pratique ont d'ailleurs nourri la réflexion et le positionnement de notre comité.

En ce sens, nous avons sollicité une nouvelle rencontre avec Santé Québec. Initialement prévue pour le 1^{er} avril 2025, elle a dû être reportée à une date ultérieure en raison d'un remaniement dans la gestion de Santé Québec. Nous saisissons cette occasion pour réitérer plusieurs éléments stratégiques et remettre un document de positionnement à la direction de la société d'État, accompagné d'une proposition de participation aux travaux nationaux et régionaux de mise en œuvre de la réforme.

Parmi les éléments inclus dans ce document, figurent :

- La reconnaissance de la contribution de l'organisation communautaire dans l'amélioration des services sociaux et de santé
- La reconnaissance officielle par Santé Québec du Cadre de référence du RQIIAC⁸ qui définit notre offre de service
- Et la préservation des fondements de notre pratique, notamment l'ancrage territorial, le respect des quatre axes de nos actions, ainsi que la reconnaissance de notre contribution aux actions qui agissent sur les déterminants sociaux de la santé et la réduction des inégalités sociales

Bien que la réforme soit encore à ses balbutiements, notre comité poursuit sans relâche son travail de veille et de réflexion, avec l'engagement de tous les membres du RQIIAC. Nous restons déterminés à faire en sorte que notre profession demeure pleinement reconnue pour son rôle essentiel dans le système de santé et de services sociaux.

8 RQIIAC, Pratiques d'organisation communautaire dans les établissements de santé et de services sociaux au Québec, édition actualisée, Presses de l'Université du Québec, 2020.

Journée d'échange au Saguenay

Chers organisateurs et organisatrices communautaires du Québec,

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean vous ouvre chaleureusement ses portes pour une journée d'échange professionnelle enrichissante et inspirante, placée sous le thème vibrant de « **Cassons le moule : La diversité de nos personnalités, la richesse de nos interventions.** » Nous vous invitons à venir explorer ensemble la force de nos individualités et la puissance collective qui émane de nos approches variées.

À l'image de notre drapeau régional, où le rouge symbolise notre population régionale, résiliente et prête aux efforts, cette journée se veut un espace de partage et de croissance mutuelle. Comme le vert de nos forêts représente une ressource économique vitale, vos expertises et vos expériences sont des richesses inestimables pour le développement de nos communautés. Et à l'instar du jaune doré rappelant l'importance de notre agriculture, nous souhaitons cultiver ensemble de nouvelles idées et des pratiques novatrices. Enfin, comme le gris qui évoque le dynamisme de notre commerce et de notre industrie, nous aspirons à forger des liens solides et à stimuler une synergie professionnelle porteuse, avec vous tous et toutes.

Le thème de notre rencontre est une invitation à l'audace et à la créativité. « **Cassons le moule** » nous encourage à sortir des sentiers battus, à explorer de nouvelles avenues et à innover dans nos pratiques. Nous croyons fermement que « **la diversité de nos personnalités** » est une force motrice essentielle. Chaque OC, avec son parcours unique, ses compétences distinctes et sa vision particulière, enrichit notre collectif et nous permet de mieux comprendre et répondre aux besoins

complexes de nos milieux. Valoriser ces différences, c'est reconnaître que chaque perspective est précieuse et contribue à un développement communautaire plus inclusif et pertinent.

C'est dans cette optique que nous mettrons en lumière « **la richesse de nos interventions** ». En partageant nos approches multiples, nos réussites et même nos défis, nous pourrions collectivement améliorer l'efficacité de nos actions. Cette journée sera une occasion privilégiée d'échanger des stratégies éprouvées, de découvrir des outils novateurs et de tisser des liens durables avec des collègues venant de toute la province.

Venez vous inspirer, partager votre expertise et contribuer à façonner l'avenir de l'organisation communautaire au Québec, dans le cadre chaleureux et authentique du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous avons hâte de vous accueillir et de vivre ensemble cette journée mémorable.

Au plaisir de vous y retrouver !

Signé : L'équipe des OC du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Myriam Laberge
Pierre-Luc Gobeil
Émilie Tremblay
Mélissa Munger
Florence Thibeault
Millicent Bolduc
Yoan Vaillancourt
Johanie Harvey
Sarah Verreault

Geneviève Potvin-Lavoie
Mario Ouellet
Lyne Sénéchal
Stéphanie Larouche
Christian Bergeron
Benoît Roussel
Annick Duchesne
Gabriel Paré





CASSONS LE MOULE

LA DIVERSITÉ DE NOS PERSONNALITÉS,
LA RICHESSE DE NOS INTERVENTIONS.

Journée d'échange 2025

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

24 octobre 2025

C'est l'identité professionnelle des organisateurs communautaires qui sera mise de l'avant lors de cet événement.



Que signifie?



LA RICHESSE DE NOS INTERVENTIONS

Approches multiples
Partage de bonnes pratiques

Approches multiples :



Approches multiples : Montrer que la diversité des interventions contribue à un développement communautaire plus holistique et inclusif.

Partage de bonnes pratiques :

Encourager le partage d'expériences et de stratégies entre les participants pour enrichir les pratiques de chacun et améliorer l'efficacité des interventions.



Inscription ICI



** En présence seulement **



SECTION 2

RÉFLEXION SUR LES RÔLES DES OC



Émilie Marineau
OC, CISSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal



Marie-Michèle Mondor
OC, CISSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal



Manuel Peñafiel
OC, CISSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal



Marie-Chantal Locas
OC, CISSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal



Lou Delestre
OC, CISSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Cohabitation et (in)justices : rapports de pouvoir dans l'espace public

Mise en contexte

Nos pratiques en organisation communautaire dans le réseau de la santé et des services sociaux reposent sur une lecture des déterminants sociaux de la santé interinfluencés par le contexte social global (MSSS, 2012). Nos axes de pratiques nous amènent à collaborer avec différents acteurs et actrices de la communauté, mettant ainsi en lumière les particularités locales des phénomènes que nous observons. Ces éléments alimentent notre analyse professionnelle et teintent notre lecture des problèmes sociaux.

En tant que membres d'une équipe d'organisation communautaire travaillant sur les déterminants sociaux de la santé en itinérance au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, nous œuvrons sur le phénomène de l'itinérance dans les quartiers centraux de la métropole. Bien que l'itinérance ne soit pas un phénomène nouveau dans ces quartiers, plusieurs partenaires parlent de « jamais vu ». Au cours des dernières années, le sujet de la cohabitation s'est imposé dans les collaborations auxquelles nous prenons part. Il s'agit d'un sujet sensible et complexe touchant à la fois des dimensions morales, identitaires, politiques et économiques qui nous amène à réfléchir aux manières de naviguer à travers les défis et trouver notre posture en organisation communautaire dans ce contexte particulier.

Au milieu de ces réflexions, le thème de la justice climatique proposé au colloque d'octobre 2024 soulève plusieurs avenues réflexives quant aux concepts de justice. En équipe, nous avons partagé certains constats issus de nos pratiques mobilisant les concepts de justice sociale, de justice environnementale, mais aussi de justice épistémique, qui semble être au cœur de ces concepts de justice.

Ce texte porte davantage sur la crise de l'itinérance à Montréal, qui multiplie les tensions au sein des communautés que nous rejoignons. Toutefois, nous pensons que nos constats, nos interrogations et nos réflexions sur la pratique en organisation communautaire peuvent être pertinents tant dans un contexte de crise climatique que sociale. C'est pourquoi nous souhaitons les partager en espérant que ceux-ci fassent écho à vos réalités.

1. CONCEPTS MOBILISÉS

Avant toute chose, nous exposons ici les différents concepts de justice mobilisés dans le cadre de notre réflexion qui serviront de repères théoriques pour la suite.



Justice sociale

Nancy Fraser conçoit la justice sociale comme étant « bidimensionnelle » et reposant sur les fondements d'égalité sociale et de reconnaissance sociale (Fraser, 2004). Selon cette perspective, « la justice requiert des dispositions sociales telles que chaque membre (adulte) de la société puisse interagir en tant que pair avec les autres » (Fraser, 2004, p.161). Selon Fraser, il est question de conditions objectives et intersubjectives traduisant respectivement les conditions matérielles d'existence ainsi que les conditions de participation et la qualité des interactions sociales (Fraser, 2004).



Justice environnementale

La justice environnementale, qui englobe la justice climatique, fait référence selon Hawkins (2010) au « droit des populations actuelles et futures de vivre dans un environnement sain et sécuritaire » (Dagenais, 2019, p.150). Lorsqu'on aborde les déterminants sociaux de la santé, il est possible de considérer le concept de discrimination environnementale comme une « source d'inégalités de santé » (Dagenais, 2019, p.150) plus importante pour les populations vivant à l'intersection de diverses oppressions. En effet, on constate une répartition injuste des risques environnementaux auxquels sont davantage exposées les personnes vivant des oppressions (Dagenais, 2019). De plus, ces personnes sont souvent exclues des processus décisionnels ayant un impact sur leurs milieux de vie.

Justice épistémique



La justice épistémique, quant à elle, nous apparaît au carrefour des concepts de justice mobilisés ci-haut. Elle fait appel aux connaissances et au « droit des différentes formes de savoirs à coexister » (Piron, 2018, p.818). La centralité de la notion de reconnaissance des savoirs et des modes de vie suppose que les individus et communautés sont en mesure de produire « des savoirs nés de [leurs] expériences et luttes » à partir de leur propre représentation du monde et son histoire (Nunes, 2024). La justice épistémique est considérée par Nunes comme « une condition de la justice sociale, écologique, sanitaire et historique globale » (Nunes, 2024).

Cette conception de la justice soutient qu'une injustice existe quant à la production, la diversité, la validation et la visibilité des savoirs en raison de leur pays de provenance, des lieux sociaux ou des groupes qui les produisent. Il s'agit, par exemple, de « l'accès inégal aux ressources nécessaires à la recherche ou à l'information scientifique et technique » (Piron, 2018, p.819). Il s'agit aussi du manque de reconnaissance des savoirs et des expériences de groupes sociaux invalidés, à savoir « tous les groupes sociaux qui ont été, systématiquement, victimes de l'injustice, oppression et destruction causées par le capitalisme, par le colonialisme et par le patriarcat » (Santos, 2018 dans Nunes, 2024).

Souvent associée aux inégalités colonialistes entre les savoirs issus du Nord et du Sud⁹, la justice épistémique reflète une division abyssale du social, reflétant les dynamiques d'inclusion et d'exclusion à travers l'expérience sociale. Elle ne se traduit pas uniquement par une division géographique, mais aussi par des rapports de pouvoir et des formes de domination coloniales et capitalistes qui donnent lieu à des violences systémiques et structurelles perceptibles dans le traitement des corps et des connaissances dans les différents espaces publics (Nunes, 2024). Cela s'observe concrètement dans les espaces publics par « le déni non seulement de la citoyenneté, mais de la pleine humanité de ceux qui l'habitent » (Nunes, 2024).

9 De nombreux écrits abordent l'épistémologie des Nord et des Suds, dont ceux de Boaventura de Sousa Santos, João Arriscado Nunes et Florence Prion, pour ne nommer que ces personnes.

2. CONSTATS

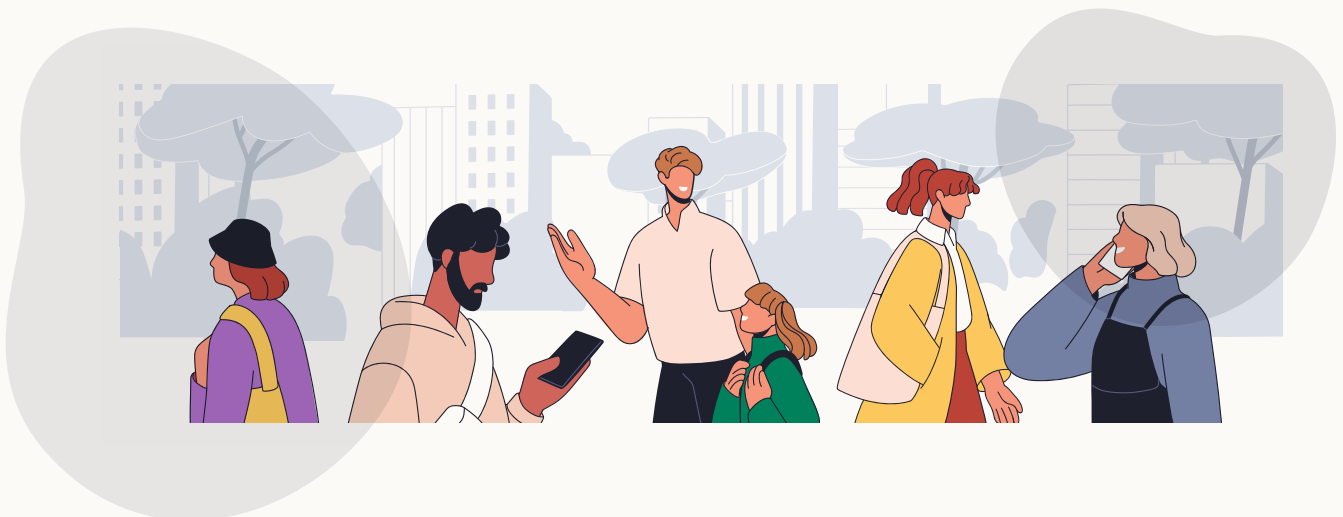
Notre lecture des différents concepts de justice définis précédemment nous amène à faire le constat suivant : la cohabitation sociale entre les populations logées et les personnes en situation d'itinérance est fondamentalement compromise par des inégalités qui se manifestent à travers des processus décisionnels exclusifs et une hiérarchisation implicite des voix. Les personnes en situation d'itinérance, peu considérées dans ces processus, se voient dépossédées de leur droit à l'espace public et de leur statut de citoyens et citoyennes à part entière.

Cette lecture conceptuelle nous amène à réfléchir sur les thèmes du voisinage et de l'exclusion sociale, de la marginalisation et des processus décisionnels.

Le pouvoir de choisir son voisinage : entre gentrification et exclusion

Les initiatives privées, notamment celles du secteur immobilier, ont modifié le paysage urbain de Montréal au fil des dernières décennies. Les grands groupes promoteurs développent des projets dans une logique économique et non pour répondre aux besoins réels de la population. Vecteurs de gentrification manifestes, les projets privés redéfinissent le cadre bâti des quartiers centraux et historiquement populaires avec des répercussions sociales et sanitaires majeures. Cette transformation des quartiers, souvent déguisée en progrès ou en revitalisation, repose sur une illusion politique : celle d'un vivre-ensemble possible sans confrontation avec les réalités sociales locales. Pour ce faire, des réalités choquantes, telles la pauvreté, la détresse humaine ou la consommation de substances, sont invisibilisées.

Des initiatives comme des consultations publiques, parfois menées par les groupes promoteurs eux-mêmes, créent une apparence de participation inclusive, mais servent davantage à créer une acceptabilité sociale qu'à considérer réellement les intérêts des personnes les plus marginalisées. En réalité, ces mécanismes renforcent le pouvoir des populations nouvellement arrivées à remodeler le tissu social selon leurs standards, souvent au détriment des populations marginalisées et en situation de pauvreté.



La place des personnes marginalisées dans les processus décisionnels

L'espace public est un lieu de tension. Les personnes marginalisées sont perçues comme dérangeantes par leur simple présence. Les critères qui justifient de restreindre leur accès à des lieux publics, qu'ils soient de nature sécuritaire, esthétique, économique ou gestionnaire, révèlent une incapacité à concevoir un vivre-ensemble inclusif.

Des espaces publics sont animés, revitalisés ou privatisés, déplaçant les populations vulnérables qui n'ont plus de lieu physique où être. Les décisions concernant ces espaces reflètent les priorités des groupes dominants (ex. : classes moyennes, élites politiques), tout en invisibilisant les perspectives et les besoins des personnes en situation d'itinérance. En plus de leur exclusion physique des espaces publics, les personnes en situation d'itinérance sont aussi exclues symboliquement, puisque leurs voix ne sont pas intégrées aux processus décisionnels.

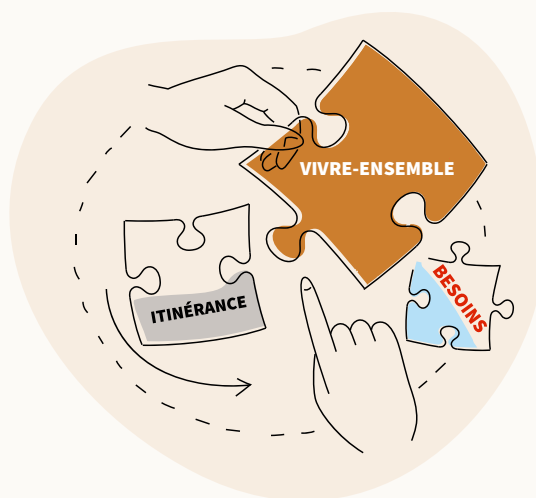
En effet, les décisions concernant l'aménagement urbain ou les politiques sociales s'appuient sur des normes et des savoirs dominants qui imposent une vision homogène de l'espace public, effaçant la diversité des usages et des droits. Façonnés par les intérêts des populations logées ou des groupes investisseurs, ces savoirs cantonnent les personnes en situation d'itinérance à un statut de « personnes-objets », limitant ainsi leur rôle à des cibles d'intervention plutôt que des partenaires dans la recherche de solution. Même si les besoins urgents de base et les gestes de survie quotidiens mobilisent l'ensemble de leurs énergies, le droit de participation des personnes en situation d'itinérance devrait être respecté et promu. Notre posture en organisation communautaire nous apprend que les communautés détiennent une connaissance intime des enjeux sociaux, économiques et sanitaires qui les affectent. Impliquer les personnes en situation d'itinérance dans les prises de décision et dans l'opérationnalisation de services devrait être une pratique intégrée au sein des instances politiques et publiques.

Une absence de volonté politique

Certains groupes de la population savent se faire entendre. L'éducation, un réseau de contacts auprès des décideurs ou des médias, la capacité à s'exprimer de manière éloquente, le temps et les capacités d'organisation sont des exemples de caractéristiques des groupes privilégiés dont la voix est entendue. Selon notre expérience, les préoccupations et les craintes invoquées par les groupes dominants couvrent un large spectre allant de la perte de valeur de leur propriété à des enjeux de violence et de criminalité, en passant par la perte de quiétude ou un sentiment d'insécurité.

Alors que des personnes logées ou commerçantes se plaignent aux élu·es et élus locaux et que les enjeux de cohabitation sont très médiatisés, les réponses institutionnelles ont tendance à privilégier des actions à court terme, dépourvues d'une compréhension globale des causes des phénomènes sociaux, d'une considération approfondie pour les personnes touchées et d'une anticipation des effets à long terme. Les politiques de démantèlement des campements illustrent bien ce phénomène. Plutôt que de proposer des solutions structurantes dans un contexte de crise sociale, on cache, on déplace et on détruit ce visible qui dérange, exacerbant ainsi les inégalités sociales et réduisant l'accès à des ressources communautaires essentielles.

Le manque de volonté politique pour répondre aux défis de cohabitation et des différentes crises sous-jacentes témoigne d'une incapacité à considérer les personnes en situation d'itinérance comme des « personnes-sujets » porteuses de droits et de besoins légitimes. Ce refus de traiter l'itinérance comme une question d'égalité sociale maintient un statu quo où les espaces publics sont réservés aux populations privilégiées et où les inégalités se creusent au lieu d'être confrontées.



3. QUESTIONNEMENTS SUR NOTRE PRATIQUE ET CONCLUSION

Les réflexions et constats soulevés ici suscitent plusieurs questionnements quant à notre pratique en organisation communautaire. En effet, les rapports de pouvoir mettent en évidence les enjeux de reconnaissance des savoirs et des vécus des personnes en situation d'itinérance. Alors que les groupes de personnes disposant de ressources économiques ou de capital social peuvent faire pression et être entendus et écoutés, les personnes aux intersections de diverses oppressions sont ignorées. Cela n'est pas sans rappeler les situations en lien avec la justice climatique et les questions de transition socioécologique, qui mettent en lumière les privilèges de certaines personnes et les rapports de pouvoir en résultant.

La mobilisation communautaire soulève la question de la justice sociale, alors que nous observons la mobilisation de personnes privilégiées qui s'allient et font pression lorsque des situations de cohabitation les affectent. Bien que les fluctuations entourant la crise sociale de l'itinérance puissent parfois amener l'identification de défaillances structurelles, il peut s'avérer que les personnes en situation d'itinérance sont ciblées comme étant la source du problème social vécu.

Devant ces injustices, quelle est notre posture ?

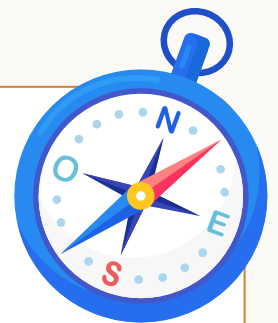
Alors que l'aménagement des villes est réfléchi sans prendre en considération l'ensemble des citoyens et citoyennes, comment pouvons-nous travailler en organisation communautaire à une véritable inclusion ? Nous nous demandons comment bâtir des solutions en collaboration avec les personnes ignorées et objectivées. Dans les instances de concertation dans lesquelles nous nous impliquons, existe-t-il des avenues à emprunter pour contribuer à faire reconnaître les savoirs et les expériences des personnes en situation d'itinérance et pour amplifier leurs voix ? Mais surtout, existe-t-il des avenues à emprunter pour ne pas participer et perpétuer la division abyssale du social marqué par les dynamiques d'inclusion et d'exclusion ?

Devant ces questionnements complexes, quels sont nos leviers ? De quelle manière pouvons-nous agir dans une perspective de justice sociale ? Ces préoccupations sont similaires dans d'autres situations de crise sociale, qui génèrent des conflits au sein d'une communauté, en particulier en ce qui concerne les enjeux climatiques. L'intervention à une échelle hyperlocale, le travail au sein des structures de concertation et l'éducation populaire nous semblent des avenues à explorer. Qui sont les acteurs et actrices en présence ? Les institutions sont-elles autour de la table ? Si c'est le cas, avec quel mandat et dans quelle perspective ? Quels acteurs et actrices communautaires sont impliqués ? Qui sont les autres parties prenantes ? Y a-t-il des espaces de concertation clairement définis pour traiter des enjeux ? Qui prend le leadership et dans quel objectif ? Nous pouvons aussi faire des liens avec les concertations concernées, travailler sur des outils d'information à propos des projets et soutenir l'élaboration de plans de communication. Il nous faut cependant prendre conscience de nos propres privilèges et considérer des approches intersectionnelles et anti-oppressives afin de reconnaître nos biais face aux injustices épistémiques. Nous pourrions ainsi ajuster notre posture de manière à y intégrer la notion de justice épistémique et, par le fait même, agir plus solidairement et justement. Il s'agit d'un travail que notre équipe tend à développer et poursuivre.

Outils et références

Afin de favoriser la considération des savoirs et des expériences des personnes dans les prises de décisions qui les concernent, la **Boussole de la justice épistémique** (IUPE, 2023) développée par Parole d'excluEs, un organisme communautaire dont la mission est de susciter la parole et la mobilisation citoyennes, nous apparaît pertinente. Cette Boussole « vise à outiller tout groupe souhaitant réfléchir à la place des différents savoirs dans son action et ses pratiques » (IUPE, 2023). L'outil permet d'orienter et de soutenir les réflexions quant aux rapports de pouvoir pouvant invisibiliser et invalider les savoirs des groupes vivant à l'intersection de différentes oppressions. Il peut, aussi, apporter une dimension diagnostique à des situations de participation collective ou certains processus décisionnels. Par des questions simples, la Boussole permet de mettre en lumière des zones d'ombre dans des situations complexes : *Qui initie ? Qui soutient ? Qui parle ? Qui écoute ? Qui est entendu ? Qui décide ? Qui fait ? À qui cela profite-t-il ?*

Modèle des 4 P (CISSS Montérégie-Ouest, 2023, p. 43). Cette stratégie s'inscrit ici dans un contexte où les projets de logements sociaux suscitent souvent une certaine réticence auprès de la population locale, le fameux syndrome du « Pas dans ma cour ». Le modèle des 4 P (4 principes) est un outil très inspirant pouvant guider l'élaboration de plans de communication dans un objectif d'assurer une bonne implantation de ressources ou de nouveaux services dans la communauté. Ce modèle visant l'acceptabilité sociale nous semble adaptable selon les dynamiques territoriales et les projets développés.



Références

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (2023). Acceptabilité sociale et syndrome du « Pas dans ma cour ». *L'ABC du logement social en organisation communautaire*.

https://www.santemonteregie.qc.ca/sites/default/files/2023/11/abc_logement_print.pdf

Fraser, Nancy (2004). Justice sociale, redistribution et reconnaissance. *Revue du MAUSS*, 23(1)

<https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>

Hawkins, Catherine A. (2010). Sustainability, Human Rights, and Environmental Justice: Critical Connections for Contemporary Social Work. *Critical Social Work*, 1(3)

<https://ojs.uwindsor.ca/index.php/csw/article/view/5833/4797>

Incubateur universitaire de Parole d'excluEs (2023). *Démocratiser nos pratiques : un outil pour travailler vers la justice épistémique*.

https://iupe.parole-dexclues.ca/wp-content/uploads/2023/10/GUIDE-DUTILISATION_2023-10-30_PROD_PRINT-sans-bleed.pdf

Dagenais Lespérance, Jeanne et Macdonald, Sue-Ann (2019). La justice environnementale : dans l'angle mort de la formation en travail social? *Intervention*, 150.

https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2019/12/ri_150_2019.2_dagenais_lesperance_macdonald.pdf

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2012). *La santé et ses déterminants : Mieux comprendre pour mieux agir*.

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>

Nunes, João Arriscado (2024). Épistémologies du Sud. *Recherches & éducations*, 28-29.

<http://journals.openedition.org/rechercheseducations/15540>

Piron, Florence (2018). Justice et injustice cognitives : de l'épistémologie à la matérialité des savoirs humains. *Les Classiques des sciences sociales : 25 ans de partage des savoirs dans la francophonie*. Éditions science et bien commun.

Intégrer les défis de la transition socioécologique à notre cadre de pratique d'OC – démarche de l'équipe du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CEMTL)



Karine Leducq
OC au CEMTL

La crise écologique affecte particulièrement les populations vulnérables qui exigent une reconsidération de nos modèles économiques et sociaux. Le mouvement de la « transition socioécologique » vise à repenser durablement nos modes de consommation, de production et d'occupation de l'espace. Les organisatrices et organisateurs communautaires (OC), ancrés dans leur territoire ou leur quartier, se trouvent aux premières loges pour accompagner les collectivités dans le changement ayant comme objectif de faire face aux écueils.

De plus, le cadre de référence du RQIIAC nous incite à nourrir notre compréhension des enjeux environnementaux ainsi que des pistes de solutions à mettre en œuvre en réponse à ces enjeux¹⁰. Les OC sont en effet davantage amenés à s'engager dans des dossiers qui impliquent une telle dimension.

Inspirés par les travaux récents du RQIIAC¹¹ et des collectivités¹² ainsi que par le constat du niveau inégal de connaissances de notre équipe d'OC du CEMTL, nous avons entrepris une démarche participative, en octobre 2024, pour intégrer la transition socioécologique (TSÉ) dans notre pratique. Le comité d'animation était composé d'Arthur D'Heilly, Francis Gagnon, Martin St-Georges et moi-même. Cet article présente, bien humblement, les résultats de cette démarche. Trois

rencontres de codéveloppement ont été organisées pour partager savoir-faire et apprentissages, avec des animations préparées par un comité qui a utilisé les productions du RQIIAC ainsi qu'un outil de réflexion¹³ expérimenté dans le quartier Saint-Michel, à Montréal.

Objectifs et déroulement de notre démarche

Les rencontres de codéveloppement avaient pour objectifs d'éveiller notre conscience et de nous entendre sur une lecture commune de la TSÉ ainsi que d'examiner ses impacts sur notre pratique en travaillant autour de quatre thèmes (inspirés de l'*Outil de réflexion pour un développement des communautés territoriales inscrit dans la transition socioécologique* de Morin et al., 2024) :

- 1 Reconnaître les vulnérabilités sociales et écologiques des territoires du CIUSSS
- 2 Se donner des éléments rassembleurs pour définir la TSÉ
- 3 Construire une posture collective en lien avec notre rôle et notre contribution à la TSÉ
- 4 Identifier des actions pour se mettre en mouvement en faveur de la TSÉ

10 RQIIAC (2020). Pratiques d'organisation communautaire dans les établissements de santé et de services sociaux au Québec, Édition actualisée, Cadre de référence du RQIIAC.

11 Journée d'échange RQIIAC 2023, Montérégie-Est, La transition socioécologique : l'OC catalyseur de changement?; Journées de perfectionnement RQIIAC 2024, Outaouais, La justice socioécologique, c'est dans notre nature!; Osez le développement des communautés locales.

12 Coalition montréalaise des tables de quartier (2024). La transition sociale et écologique, Vision de la CTMQ; INM (2023). « Consultation dans le cadre des États généraux du travail social. Constats et recommandations des commissaires ». Montréal.

13 Communagir (2025). Pour un développement des communautés territoriales inscrit dans la transition socioécologique. https://communagir.org/media/2466/final_outil-de-re-flexion-transphil_pour-diffusion.pdf

La démarche s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, nous avons organisé une rencontre dédiée au partage d'expériences ainsi qu'à la présentation des notions clés et des enjeux autour de la TSÉ (8 octobre 2024). Ensuite, le 8 octobre et le 19 novembre 2024, nous avons animé des ateliers (café du monde) inspirés de l'outil de réflexion. Enfin, le 14 janvier 2025, une rencontre a été dédiée à la validation de nos constats et à l'élaboration des actions possibles.

Voici les faits saillants de nos discussions en réponse aux quatre thèmes mentionnés précédemment :

1 Reconnaître les vulnérabilités sociales et écologiques

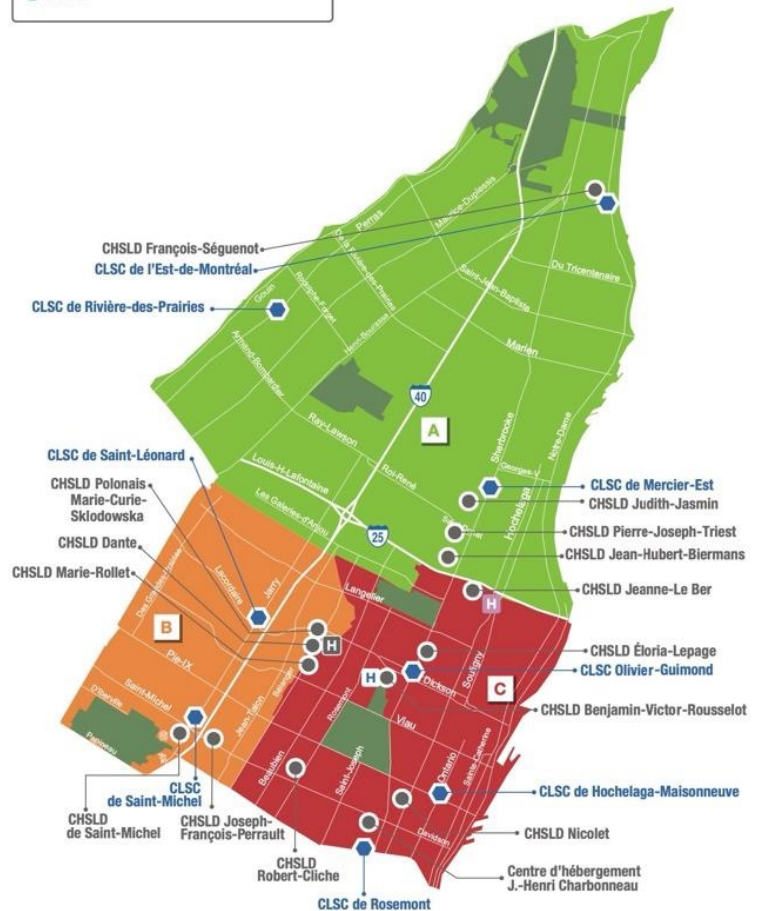
Le CIUSSS est composé de huit quartiers et d'une ville liée (carte ci-jointe¹⁴). À travers nos expériences d'OC, nous rencontrons une multitude de vulnérabilités socio-économiques dans les communautés de l'est de l'île de Montréal. Nous avons des zones à haute densité populationnelle avec un taux de pauvreté élevé ou avec un accès limité aux services ainsi que des secteurs entourés de grands axes routiers ou situés à proximité du Port de Montréal et des industries pétrolières.

La lunette de la TSÉ nous a permis de redécouvrir les fragilités territoriales sous un angle nouveau et d'identifier des défis d'aménagements urbains régionaux. Ces derniers sont des occasions favorables ou des enjeux de développement pour les communautés locales. En voici quelques exemples : le prolongement de la ligne bleue du métro, la réfection du Pont-Tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, le projet d'habitation de la Place-Versailles, le développement du secteur L'Assomption Sud, l'aménagement du Port de Montréal, la refonte de l'autoroute Métropolitaine...

LE TERRITOIRE du CIUSSS

- A** Rivière-des-Prairies, Anjou et Mercier-Est
- B** Saint-Léonard et Saint-Michel
- C** Hochelaga, Mercier-Ouest et Rosemont

- H** Hôpital Maisonneuve-Rosemont
- H** Hôpital Santa Cabrini
- I** Institut universitaire en santé mentale de Montréal
- 15 CHSLD
- 8 CLSC



14 https://ciuss-estmtl.gouv.qc.ca/sites/ciussmtl/files/media/document/PDF_CarteTerritoire_CIUSSS-EMTL.pdf

Parmi les constats partagés, plusieurs touchent directement certaines populations de l'ensemble de nos quartiers :

- Pollution atmosphérique importante
- Espaces verts insuffisants
- Présence d'îlots de chaleur
- Forte utilisation de la voiture pour les déplacements
- Présence de déserts et de marécages alimentaires
- Zones de pauvreté qui présentent de multiples fragilités
- Pénurie de logements abordables
- Augmentation de la population immigrante très vulnérable

Nous considérons que l'organisation communautaire devrait être davantage interpellée pour contribuer à la réponse à ces enjeux qui exigent une intervention collective pour accompagner les actions visant à réduire les inégalités sociales sur nos territoires dans une perspective de TSÉ. Notre équipe constate l'urgence d'agir, mais se demande quels sont les leviers locaux et régionaux sur lesquels nous pouvons nous appuyer. En effet, en ce qui a trait à la TSÉ, nous notons une grande disparité entre les actions posées au sein des différents territoires du CIUSSS. Nous convenons que cela nécessite davantage de mobilisation citoyenne afin d'influencer les pouvoirs publics, les institutions et les acteurs des communautés.

2 Se donner des éléments rassembleurs pour définir la transition socioécologique

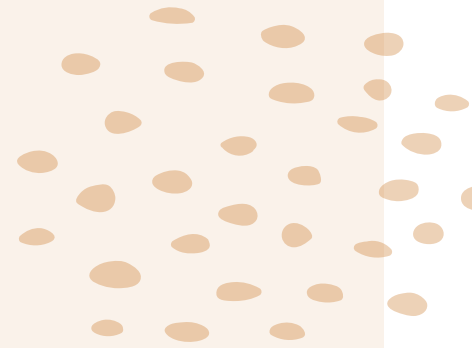
Nos discussions nous ont menés à retenir la définition de la TSÉ proposée par Lucie Morin et Sonia Racine dans *l'Outil de réflexion pour un développement des communautés territoriales inscrit dans la transition socioécologique* :

La transition socioécologique pourrait se définir comme « le passage de l'état actuel du système à un état socialement plus juste, inclusif et écologiquement viable, rendu possible grâce à une transformation de nos pratiques démocratiques, de nos modes de production, de consommation, de vivre ensemble et de nos représentations (récits), et s'appuyant sur l'établissement de rapports sociaux porteurs de justice sociale et d'inclusion. »

—Guay-Boutet, Martin-Déry et Huot, 2022, p.24¹⁵

¹⁵ Guay-Boutet, Charles; Martin-Déry, Solen et Huot G. (2022). Économie sociale et transition socioécologique. Quel cadre commun? Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS).

3 Construire une posture collective en lien avec notre rôle et notre contribution à la TSÉ



a → En quoi la TSÉ nous concerne-t-elle ?

Nous avons retenu quatre éléments qui nous concernent. D'abord, l'environnement est un déterminant majeur de la santé et le travail en lien avec la TSÉ constitue une approche basée sur la prévention, la promotion et la protection de la vitalité des populations. De plus, les inégalités sociales et environnementales étant présentes sur notre territoire, nous considérons que les populations les plus vulnérables subissent réellement davantage les conséquences des aléas climatiques et disposent de moins de ressources pour y faire face, ce qui exacerbe les inégalités sociales dans le domaine de la santé. Enfin, nous croyons que la TSÉ requiert un processus démocratique qui mobilise les groupes marginalisés, ainsi que l'ensemble de la société civile.

b → En quoi sommes-nous partie prenante et quelles expertises et contributions avons-nous à offrir ?

Notre expertise permet d'apporter des connaissances sur les milieux, que ce soit dans nos territoires ou auprès des directions et des services de notre établissement. Notamment, de mettre en lumière les enjeux locaux et d'en analyser les impacts sur les citoyens. Aussi, sensibiliser les acteurs et valoriser les interventions et les accompagnements en faveur de la TSÉ. C'est-à-dire de privilégier la perspective de la TSÉ dans les actions, les projets et les développements socio-économiques. Par ailleurs, nous sommes en mesure d'inclure la TSÉ en tant qu'axe transversal dans les planifications stratégiques. Enfin, nous pouvons soutenir les processus intersectoriels sur le terrain, mais aussi les programmes qui touchent les déterminants sociaux en tenant compte de la TSÉ. Voici des exemples en lien avec nos rôles :

- **Sensibiliser** : alimenter une prise de conscience sur la TSÉ, dans une rencontre, un comité ou une concertation
- **Analyser** : développer une connaissance des liens entre les facteurs socio-économiques et environnementaux sur le territoire
- **Accompagner** : soutien-conseil dans le développement d'un projet qui s'inscrit dans la TSÉ
- **Mobiliser** : soutenir la participation citoyenne dans les démarches et initiatives en TSÉ
- **Relier** : mutualiser les actions des groupes ou encourager le maillage entre les acteurs sociaux et environnementaux

4**Identifier des actions pour se mettre en mouvement en faveur de la TSÉ**

L'exercice a révélé que nous avons encore beaucoup à accomplir comme équipe, mais aussi dans chacun de nos territoires. Voici les actions identifiées afin de nous mettre en mouvement pour la TSÉ :

- Poursuivre notre apport aux plans de quartier, en incluant les initiatives favorisant la TSÉ, les circuits alimentaires courts, le verdissement, le réemploi et la revalorisation...
- Investir les lieux et comités dédiés à l'environnement et à la TSÉ...
- Contribuer à l'élaboration de la politique de développement des communautés locales
- Produire et publier un résumé de notre réflexion à l'interne et au RQIIAC
- Sensibiliser les équipes au sein du CIUSSS aux enjeux de la TSÉ
- Valoriser les actions en lien avec la TSÉ dans les territoires
- Rendre visibles les avancements institutionnels

Ce n'est qu'un début...

L'outil de réflexion a été un catalyseur très intéressant pour notre démarche de codéveloppement. Il nous a permis de nous outiller collectivement, d'échanger à propos de nos pratiques, d'apprendre sur nos communautés et de coconstruire ensemble une vision commune de la TSÉ.

Ainsi, la réflexion, à travers le thème de la TSÉ, a contribué à réaffirmer l'importance d'ancrer la pratique de l'organisation communautaire dans nos quartiers. En effet, centrer la pratique sur l'accompagnement des populations vulnérables permet de renforcer le pouvoir d'agir des membres de la communauté dans une visée de transformation des politiques publiques.

La pratique des OC devient alors un terreau fertile pour le développement d'actions visant la TSÉ. Pour continuer d'avancer vers une transition socioécologique, nous considérons que c'est essentiel de l'inscrire dans une perspective de développement des communautés locales. Et pour répondre à cet objectif, nous estimons que l'organisation communautaire doit occuper une place centrale.



André-Anne Parent
UdeM



Lucie Morin
UQAR



Geneviève Le Dorze-Cloutier
UdeM

La mobilisation des communautés face aux changements climatiques - Une formation indispensable pour les OC du Québec

Contexte

Il est désormais reconnu que les changements climatiques (CC) représentent un enjeu majeur pour nos sociétés. Ces derniers prennent diverses formes, que l'on pense à des modifications aux conditions météorologiques, à l'augmentation des températures et du niveau des océans ou à la modification de l'intensité et de la fréquence de certains phénomènes extrêmes, comme les tempêtes et les incendies de forêt.

On reconnaît désormais que ces changements sont liés à des facteurs d'origine naturelle et anthropique (dû à l'existence et à la présence d'humains). Les événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques (vagues de chaleur, inondations, incendies de forêt, etc.) peuvent générer des conséquences directes sur la population autant d'un point de vue de la santé physique (santé cardiovasculaire, respiratoire, etc.) que de la santé mentale (stress, anxiété, symptômes post-traumatiques). Ils peuvent aussi entraîner des conséquences indirectes sur la santé, comme les déplacements de population, l'insécurité alimentaire, l'écoanxiété, l'augmentation de maladies infectieuses (ex. : maladie de Lyme) ou encore, induire des pressions sur la qualité et la quantité d'eau disponible.

Malgré ces conséquences, les enjeux environnementaux et les CC sont jusqu'à récemment peu présents dans les champs de l'intervention collective, bien que la transition socioécologique et les démarches de développement social partagent des acteurs, des valeurs et des méthodes similaires (Courtemanche et al., 2022). Pour aider les 500 organisatrices et organisateurs communautaires (OC) du réseau de la santé et des services sociaux à intervenir sur ces enjeux, le RQIIAC a souhaité développer, en partenariat avec une équipe de recherche, un nouveau programme de formation visant l'adaptation de la pratique aux changements climatiques locaux dans une perspective de transition socioécologique. Soutenu financièrement par le gouvernement du Québec dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030, ce projet les a amenés à réaliser dans un premier temps une étude de besoins afin d'offrir une formation adaptée à la réalité des OC¹⁷.

16 Source : <https://donneesclimatiques.ca/>

17 En plus des trois auteures, les membres du comité de travail de l'étude de besoins étaient les suivants : Jocelyn Vinet, Mélanie Mailhot, Suzie Cloutier, Émilie Bourassa, Denis Bourque et Mélanie Perroux.

Démarche réalisée

Tout d'abord, un comité composé d'employés du RQIIAC, d'OC, d'une représentante de l'INSPQ, de chercheur-es et d'une chargée de projet a été mis sur pied à l'automne 2023. Puis, au cours de l'automne 2024, le comité a mené une consultation selon la méthode Delphi auprès d'OC et de gestionnaires de 11 CISSS-CIUSSS du Québec. Cette consultation visait à identifier les principales connaissances et les compétences nécessaires pour mieux accompagner les collectivités face aux impacts des CC, dans une perspective de justice climatique et de protection de la santé et de la qualité de vie des populations les plus vulnérables. La méthode Delphi est un processus qui permet de prendre une décision de groupe avec la participation d'experts qui ont une compréhension claire du phénomène à l'étude (Ekionea, Bernard et Plaisent, 2011). Dans le cadre de ce projet, une trentaine d'OC qui travaillent dans les 11 CISSS et CIUSSS ciblés par ce projet ont été approchés. Malgré les réalités régionales différentes et les enjeux variés qui traversent la pratique, la méthode Delphi, basée sur la rétroaction entre l'équipe de recherche et les personnes participantes (Dionne et Tremblay-Boudreault, 2020), a permis d'identifier des tendances fortes sur les connaissances et compétences à intégrer dans la formation. En effet, nous avons consulté à trois reprises le groupe d'OC à partir de questionnaires en ligne comprenant des questions fermées et ouvertes. Lors des tours 1 et 2, les personnes participantes ont été invitées à évaluer le degré d'importance accordée à des concepts (des connaissances ou des compétences) énoncés par rapport à leur inclusion dans une formation destinée aux OC, abordant la lutte contre les changements climatiques et la TSÉ. L'analyse des données du troisième tour a permis de valider les avis des participants et des participantes sur les concepts proposés et le degré d'importance à accorder aux concepts dans le cadre de la formation. Un nombre de 24 OC a répondu au premier tour et 21 OC ont répondu au 2^e et 3^e tour.



Résultats

L'étude des besoins a permis d'identifier six connaissances et cinq compétences essentielles à maîtriser par les OC.

Les connaissances et leurs définitions sont les suivantes :

- 1. Justice climatique :** une notion mise de l'avant par des associations ou des mouvements politiques à la croisée de l'écologie et des droits de la personne. Elle s'inspire directement de l'idée de justice sociale, car elle soulève la question des inégalités socioéconomiques face aux effets des changements climatiques¹⁸.
- 2. Justice environnementale :** ce concept réfère à la distribution des risques environnementaux en lien avec les communautés où vivent des personnes de faible statut socioéconomique, exclues ou racisées. La justice environnementale propose d'analyser le cumul des risques et le manque d'avantages environnementaux des milieux défavorisés.
- 3. Conséquences des changements climatiques :** on réfère dans un premier temps aux conséquences directes des changements climatiques lors d'événements météorologiques extrêmes sur la population générale (vagues de chaleur, inondations, incendies de forêt, etc.), autant d'un point de vue de santé physique (santé cardiovasculaire, respiratoire, etc.) que de santé mentale (stress, anxiété, symptômes post-traumatiques). Dans un deuxième temps, on pense aux conséquences indirectes des changements climatiques sur la santé (déplacements de population, insécurité alimentaire, augmentation de maladies infectieuses (ex. maladie de Lyme), pressions sur la qualité et quantité d'eau, écoanxiété, etc.).
- 4. Adaptation aux changements climatiques :** un processus permettant aux sociétés de s'ajuster en réponse aux modifications de leur environnement, afin de limiter les impacts négatifs des changements climatiques, voire de bénéficier des conséquences positives¹⁹.
- 5. Déterminants environnementaux de la santé :** on réfère aux éléments de la nature qui sont essentiels à la vie sur Terre, particulièrement les sources de nourriture, l'eau douce, l'oxygène, les matériaux de construction des abris et de fabrication des outils, une énergie abondante et un climat mondial raisonnablement stable offrant des températures propices à l'être humain et aux autres formes de vie. Le maintien de l'intégrité, de la stabilité et de la répartition équitable de ces systèmes naturels est une condition essentielle à la santé, à la survie et à la prospérité²⁰.
- 6. Transition socioécologique :** il s'agit du passage d'un système énergivore, basé majoritairement sur des énergies fossiles limitées, à un système énergétique moins consommateur basé sur des énergies renouvelables (Fahmy, 2023).



18 <https://www.orygeen.eu/docs-actus/glossaire/justice-climatique/>

19 <https://collectivitesviables.org/articles/adaptation-aux-changements-climatiques.aspx>

20 Agence de la santé publique du Canada, 2022

Les compétences retenues sont définies dans le cadre de référence du RQIIAC, et sont les suivantes :

1. **Identifier les enjeux/vulnérabilités** sociales, économiques, climatiques et écologiques d'une communauté locale pour protéger/améliorer les conditions de vie des populations ainsi que les personnes plus à risque d'être affectées par ceux-ci dans une communauté locale.
2. **Animer et contribuer aux échanges sur les enjeux/vulnérabilités** sociales, économiques, climatiques et écologiques qui caractérisent une communauté locale dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations plus vulnérables.
3. **Aider les organismes et les instances de concertation** (comité, table, démarche, etc.) à **positionner l'enjeu** de la transition socioécologique dans leur mission en fonction du contexte actuel et spécifique à la communauté desservie.
4. **Accompagner un organisme ou une instance de concertation** (comité, table, démarche) à définir son rôle et sa contribution dans la transition socioécologique.
5. **Accompagner un organisme ou une instance de concertation** (comité, table, démarche) **pour que leurs actions diminuent les inégalités sociales**, climatiques et écologiques qui affligent certaines populations vulnérables.

Les suites

Cette démarche de consultation auprès des OC a été complétée par deux autres formes de consultation : des rencontres avec les gestionnaires des OC des établissements ciblés²¹ et un atelier de discussion pour tous les OC intéressés au moment du Colloque 2024 du RQIIAC, en Outaouais. Ces consultations ont surtout permis de valider la pertinence des données collectées et de les contextualiser. On a nous a notamment exprimé l'importance de tenir compte des particularités régionales lors du déploiement de la formation, de développer une gamme d'outils et de documents écrits et, finalement, de s'assurer que les gestionnaires ont accès au même contenu de formation que les OC afin d'assurer une cohérence dans les stratégies à mettre en place.

En guise de conclusion, nous aimerions mentionner que l'équipe de projet est très enthousiaste et espère que la formation répondra à vos besoins. La formation sera offerte sous une forme préliminaire vers la fin du printemps 2025 et le sera de façon complète à partir de l'automne 2025.

À bientôt!

²¹ Des 11 gestionnaires sollicités pour participer aux rencontres, 7 ont accepté. Deux rencontres se sont tenues au mois de novembre 2024. Chaque gestionnaire a participé à une des deux rencontres.

Références

Courtemanche, A., Morin, L., Parent, A.-A., Bourque, D. et Racine, S. (2022). Effets de la pandémie de COVID-19 sur le développement des collectivités : apport des intervenants collectifs. *Écrire le social*, 1(4), 33-43.

<https://doi.org/10.3917/esra.004.0033>

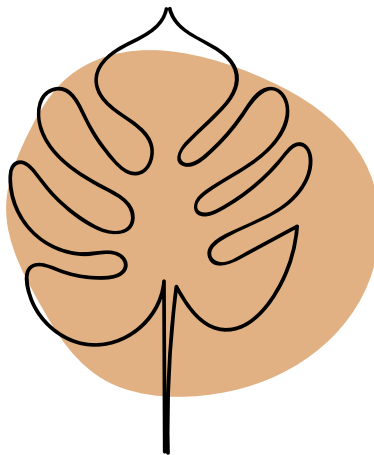
Dionne, C. E. et Tremblay-Boudreault, V. (2020). L'approche Delphi : Application dans la conception d'un outil clinique en réadaptation au travail en santé mentale. Dans M. Corbière et N. Larivière (dir.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2^e édition : Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé (2^e édition, p. 173-194)*. Presses de l'Université du Québec.

<https://doi.org/10.2307/j.ctv1c29qz7.12>

Ekionea, J.-P. B., Bernard, P. et Plaisent, M. (2011). Consensus par la méthode Delphi sur les concepts clés des capacités organisationnelles spécifiques de la gestion des connaissances. *Recherches Qualitatives*, 29(3), 168-192.

Fahmy, M. (2023). *Les initiatives citoyennes de transition à Montréal. Enquête sur les défis et leviers. Territoires innovants en économie sociale et solidaire*.

<https://tiess.ca/wp-content/uploads/2023/02/Rapport-PCM.pdf>



Les OC, Casques bleus des communautés



Isabelle Poulin
OC au CISSS des
Laurentides

Pleins feux sur les compétences diplomatiques et stratégiques nécessaires aux OC en contexte de crise

Au cours des dernières années, les OC ont été aux premières loges de l'avènement d'un monde confronté à diverses crises; nous n'avons qu'à penser à la crise du logement, à la crise de l'itinérance ou encore à la crise socio-climatique, pour ne nommer que celles-ci. La complexité croissante des enjeux sociaux nous amène à naviguer dans des espaces de collaboration parfois tendus entre les acteurs des communautés.

En effet, les diverses problématiques sociales actuelles imposent des défis multiformes à notre engagement auprès des communautés, car nous sommes confrontés à des environnements plus instables, marqués par des tensions exacerbées entre les acteurs qui, de leur côté, tentent de répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables. De plus, l'urgence climatique et la montée des inégalités sociales démontrent l'importance de réagir rapidement dans un contexte de crise, tout en maintenant une vision à plus long terme cohérente et inclusive. Cela nous amène à négocier, à

composer avec des intérêts divergents et à construire des alliances stratégiques dans des contextes parfois difficiles.

Ainsi, à l'instar des Casques bleus de l'ONU, ces symboles de paix et de stabilité reconnus pour leur capacité à instaurer un dialogue entre parties opposées et à promouvoir une paix durable, nous aurons à renforcer certaines compétences afin de faire preuve d'une plus grande agilité politique, voire diplomatique. Cela nous permettra de jouer un rôle de médiateurs efficaces et de catalyseurs des transformations sociales nécessaires pour faire face aux bouleversements actuels.

De l'action politique à l'agilité politique

Les OC sont traditionnellement engagés dans l'action politique pour défendre les intérêts des communautés et des groupes afin de promouvoir des changements sociaux. Cependant, l'institutionnalisation, la professionnalisation



et la dynamique partenariale avec l'État présente dans le secteur communautaire influencent notre rôle en matière d'action politique où la défense de droits devient difficilement conciliable avec la nécessaire collaboration de tous les acteurs pour la mise en œuvre de solutions durables. Dans ce contexte, il devient essentiel pour nous d'élargir nos compétences en matière d'agilité politique et diplomatique.

L'agilité politique, un concept inspiré du monde du management et des technologies de l'information, constitue un cadre pertinent pour comprendre les compétences dont nous aurons besoin dans ce contexte. Elle se définit par notre capacité à réagir efficacement et rapidement aux changements imprévisibles – qu'ils soient politiques, économiques, sociaux ou technologiques. Cette agilité repose sur trois piliers fondamentaux : la capacité d'anticipation, la collaboration intersectorielle et l'adaptabilité.

Par exemple, afin de faire face aux enjeux socio-climatiques, notamment lors des situations de crise auxquelles nous avons été confrontés ces dernières années, nous avons convenu d'impliquer l'équipe d'organisation communautaire des Laurentides au sein du Comité d'intervention en mesure d'urgence psychosociale (CIMUP). Cela a comme but de se préparer en amont afin d'établir des modalités de collaboration avec une multitude de partenaires intersectoriels. L'engagement des OC permet une adaptation plus rapide aux évolutions imprévues qui peuvent survenir lors de ces événements.

D'un autre côté, nous savons que l'agilité politique a ses limites. Elle peut parfois entrer en tension avec les processus démocratiques, qui nécessitent consultation et délibération, ou être perçue comme une approche à court terme. À cet effet, lorsque les échéances sont courtes, comme lors de la crise du logement du 1^{er} juillet, les décisions se prennent rapidement, sans prendre le temps nécessaire à la mise en place des arrangements entre plusieurs partenaires, ce qui aurait permis la mise en place de solutions plus durables pour les personnes qui se retrouvent sans logement. Malgré cela, l'agilité politique demeure une compétence incontournable pour nous dans ce contexte. Cependant, à cela s'ajoute une dimension essentielle, l'agilité diplomatique, qui nous permet de naviguer avec flexibilité et stratégie à travers les défis actuels.

De l'agilité politique à l'agilité diplomatique

L'agilité diplomatique complète nos compétences politiques par une approche plus relationnelle, comme chez les Casques bleus qui effectuent une veille constante des enjeux, s'assurant de la diversité et de la polyvalence des acteurs impliqués tout en développant des stratégies et des collaborations intersectorielles. Pour nous, cela signifie rester à l'écoute des besoins et des dynamiques locales, développer des compétences relationnelles et construire des réseaux solides avec divers partenaires.

À titre d'exemple, l'année dernière, la présence d'une accumulation de seringues souillées à proximité de certaines écoles a été portée à notre attention. Cette situation nécessitait une intervention rapide, dans un contexte où la responsabilité des acteurs concernés n'était pas claire. Afin de clarifier les responsabilités ainsi que les actions à mettre en place, on a fait appel à l'organisation communautaire qui détenait la légitimité nécessaire pour assurer la coordination des efforts, face à cet important enjeu. En quelques rencontres, un plan d'action a été établi dans le cadre d'un partenariat inhabituel entre des organisations qui, de façon naturelle, ne collaborent pas régulièrement. Dans cet exemple, l'agilité diplomatique de l'OC s'est avérée un levier essentiel pour résoudre les tensions, tisser les alliances et mobiliser les ressources.

En conséquence, il nous faut continuer d'adopter une posture de leader de soutien, favorisant le dialogue inclusif et accompagnant les communautés dans la co-construction de solutions adaptées. À cet égard, l'OC a les outils pour identifier les parties prenantes et comprendre leurs positions, intérêts et besoins ainsi que pour analyser les causes des tensions et les dynamiques de pouvoir en présence. Cela a pour effet de permettre la mise en place des processus de concertation qui aboutissent à l'émergence de solutions acceptables pour toutes les parties. Pour y arriver, l'écoute active, l'empathie et l'humilité peuvent nous permettre de mieux comprendre les besoins et les réalités des personnes concernées. Il s'agit également de favoriser une négociation collaborative, en offrant un espace de dialogue sécuritaire et neutre permettant de réunir les parties prenantes autour d'objectifs communs tout en reconnaissant les différences.

L'adaptabilité stratégique

L'adaptabilité stratégique est également au cœur de notre capacité à relever les défis auxquels nous sommes confrontés. Elle repose sur notre aptitude à ajuster nos approches et nos priorités en fonction des besoins changeants des populations et des dynamiques locales. Cela nécessite une analyse constante des situations, une flexibilité dans la planification des actions et une aptitude à saisir les opportunités.

Pour y arriver, les OC développent, au fil du temps, des liens de confiance privilégiés avec les acteurs du milieu, leur permettant d'être à l'affût des besoins et des dynamiques et de s'adapter au fur et à mesure des événements. Grâce à cette adaptabilité, les OC sont en mesure de répondre efficacement aux urgences tout en travaillant à des changements durables.

À titre d'exemple, lors de l'épisode des seringues souillées se trouvant à proximité des écoles, l'implication des OC a permis l'élaboration d'un plan d'action concerté qui incluait plusieurs solutions durables, advenant que d'autres enjeux apparaissent dans la communauté. Plutôt que de simplement régler une situation de manière ponctuelle, en renforçant les capacités des communautés à s'organiser et à s'adapter, nous devenons des catalyseurs de changement durable.

La résilience communautaire

Dans le manuel de résilience communautaire de l'Organisation des Nations Unies, on définit la résilience communautaire comme étant « la capacité des personnes et institutions – que ce soient des individus, ménages, communautés locales ou États – à faire face aux chocs ou stress chroniques causés par des situations fragiles, crises, conflits violents, événements naturels extrêmes et de s'adapter et se relever rapidement sans compromettre leur avenir à moyen et long terme ».²²

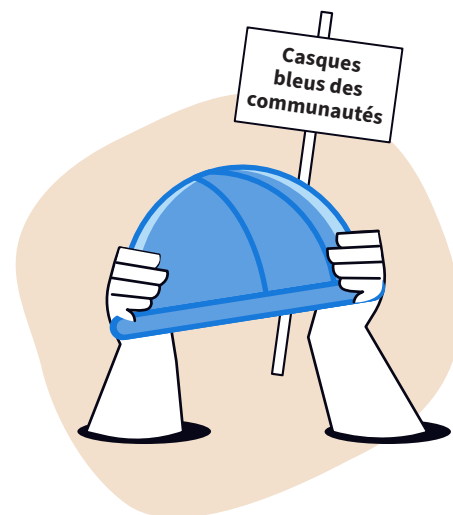
Ainsi, tout comme les Casques bleus, notre rôle dans le renforcement de la résilience communautaire est fondamental. À l'avenir, il sera nécessaire d'accompagner les communautés à surmonter

les crises tout en anticipant les défis futurs. Cela impliquera de promouvoir l'éducation, de soutenir les capacités et les infrastructures locales tout en favorisant des initiatives locales visant à renforcer l'autonomie des citoyens, des citoyennes et des communautés. En travaillant en étroite collaboration avec les communautés, nous contribuons à créer des environnements où les individus et les organisations se sentent outillés pour agir collectivement, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et de sécurité.

En conclusion

L'agilité diplomatique et l'agilité politique sont des boussoles précieuses dans notre rôle d'accompagnement des communautés vers un monde durable. Face à l'incertitude et aux défis complexes, ces compétences nous permettent de naviguer avec efficacité dans des contextes mouvants, tout en œuvrant pour préserver la cohésion sociale et pour promouvoir des solutions collectives.

Comme le disait Saul Alinsky dans son ouvrage *Rules for Radicals*, « Un bon organisateur communautaire sait comment s'adapter aux circonstances, saisir les opportunités et transformer la frustration en action. »²³ En conclusion, selon moi, c'est en nous inspirant des Casques bleus que nous serons amenés à jouer un rôle pivot de « Casques bleus des communautés » dans la construction d'un avenir plus juste et plus résilient.



22 Manuel de résilience communautaire, Coordination of humanitarian affairs, Organisation des Nations Unies, 2016, p.5 <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/cd/4b7ed3f34f72e832b67086c9d8d3fe0b3c9f419b4a7cea9d79dfec9039942d76.pdf>

23 Alinsky, Saul David. Rules for Radicals: A Practical Primer for Realistic Radicals. Vintage books. New York: Vintage Books, 1971 <https://chisineu.wordpress.com/wp-content/uploads/2014/02/saul-alinsky-rules-for-radicals-1989.pdf>

Organisation communautaire en contexte de désastres



Ariane Hamel
Étudiante au doctorat en travail social à l'Université de Montréal



Denis Bourque
Professeur en travail social à l'UQO

Cet article constitue une synthèse d'un chapitre de livre coécrit par les mêmes auteur-es et qui porte sur l'intervention collective et l'organisation communautaire en contexte de catastrophe et de changements climatiques. L'ouvrage dans lequel s'inscrit ce chapitre devrait être publié d'ici la fin de l'année 2025 aux Presses de l'Université du Québec.

Avec les changements climatiques, les risques de catastrophes naturelles (inondations, feux de forêt, tempêtes, etc.) augmentent pour les collectivités. Face à ces nouveaux risques, l'organisation communautaire a un rôle à jouer, elle qui, depuis toujours, soutient des initiatives citoyennes et environnementales pour lutter contre des enjeux tels que l'accès à l'eau potable, la pollution industrielle ou les nuisances aériennes (Comeau, 2010). Comment peut-elle alors contribuer à la réponse et au rétablissement des collectivités après une catastrophe? Les paragraphes suivants explorent cette question.

Désastres, travail social et organisation communautaire

Jusqu'à tout récemment, les interventions en contexte de catastrophe et de désastre étaient peu ou pas abordées dans les formations en travail social au Québec (Hamel, 2023). Bien que ces enseignements commencent à émerger, cette insuffisance actuelle expose les futur-es professionnel·les à des risques accrus lors d'interventions en situation de crise (Drolet et al., 2021; Wu, 2021). De plus, le manque de formation sur le rôle des personnes intervenantes dans les différentes phases d'un désastre et l'absence d'une définition claire entourant l'identité professionnelle de ces professionnel·les lors de situations d'urgence compliquent leur action (Maltais et Lansard, 2022; Wu, 2021). Pourtant, ces intervenantes et intervenants

sont sollicités pour soutenir les personnes sinistrées, notamment en matière de gestion du stress post-traumatique et d'accompagnement lors de la phase de rétablissement (Maltais, 2015). Leurs interventions demeurent toutefois majoritairement individuelles, sous-jacentes à une approche thérapeutique, alors que les interventions collectives et préventives sont peu utilisées. Or, il est bien documenté que certaines populations – enfants, femmes, personnes âgées, en situation de précarité socioéconomique, avec une santé mentale vulnérable ou racisées – sont plus à risque de subir les effets des catastrophes, tant pendant qu'après celles-ci (Deria et al., 2020; Hallegatte et al., 2020).

L'intervention collective ou l'organisation communautaire peuvent jouer un rôle clé dans l'accompagnement des populations face aux enjeux écologiques et environnementaux, comme l'a démontré la pandémie de COVID-19. Durant cette crise, l'organisation communautaire a, entre autres, contribué au maintien de services essentiels, notamment en assurant le maintien et la coordination des services d'urgence sociale, surtout ceux entourant la sécurité alimentaire et l'itinérance (Deshaies et al., 2024). Cette période a aussi permis au RQIIAC d'analyser les compétences des OC en contexte d'urgence (RQIIAC, 2021), cette analyse mettant en lumière le rôle central qu'ils et elles peuvent jouer dans la réponse aux désastres et aux aléas climatiques.

1. **Rôle de liaison entre la communauté et les institutions** : analyse des dynamiques locales pour ajuster les stratégies d'intervention, repérage des enjeux invisibles, coordination entre besoins communautaires et solutions institutionnelles, transmission et vulgarisation efficace de l'information
2. **Polyvalence et expertise en intervention collective** : maîtrise des processus participatifs, de la mobilisation et de la communication; création de réseaux entre partenaires; engagement des citoyens et citoyennes ; détection des idées émergentes et co-construction de solutions innovantes
3. **Ancrage terrain et connaissance fine des milieux** : proximité avec les citoyens et citoyennes, y compris les personnes vulnérables; liens établis avec les acteurs communautaires et municipaux; capacité à intervenir efficacement en situation d'urgence grâce à une connaissance fine du milieu et à des réseaux de confiance

Ce positionnement professionnel des OC est essentiel pour que leur expertise en intervention collective contribue pleinement aux réponses aux désastres et aux aléas. Pourtant, peu d'écrits documentent leur rôle lors de la phase « aiguë » d'une catastrophe. Les cahiers du RQIIAC montrent que leurs actions en contexte de désastre se concentrent surtout sur la prévention et le rétablissement, comme l'illustre l'exemple du Lac-Mégantic.

Interventions collectives suivant le déraillement de train de Lac-Mégantic en 2013

La littérature montre que l'implication des personnes sinistrées dans la reconstruction et les processus de revitalisation du territoire favorise leur rétablissement

ainsi que celui de la communauté (Bouchard-Bastien & Brisson, 2018; Kwok et al., 2016). Le RQIIAC abonde dans le même sens : « En travaillant sur la cohésion et l'inclusion sociale, même en contexte de crise, la résilience de la communauté se trouve renforcée » (2023, p.3). Cette approche a sans nul doute guidé le CSSS desservant Lac-Mégantic, en intégrant une ressource en organisation communautaire à son équipe psychosociale de rétablissement. En tant « qu'agents de liaison », les OC présents ont mobilisé les acteurs, facilité la participation citoyenne et l'accès aux ressources, et médié certaines tensions. Leur présence sur le terrain s'est traduite par des échanges avec des groupes qui ont eu l'espace nécessaire pour exprimer leur colère, leurs besoins et leur détresse. Elle a adopté une présence de « proximité » qui aura permis de relayer les préoccupations citoyennes à des acteurs et experts provenant de différents domaines (urbanisme, sécurité publique, politique, fonction publique, etc.). Cette proximité aura également permis aux OC d'intervenir au moment le plus propice de la mobilisation, tout en adaptant leurs interventions aux réalités locales (Gosselin et Lefebvre, 2016).

Ainsi, nous estimons que lors de désastres, particulièrement les désastres « prolongés » ou s'inscrivant sur un « temps long » (comme une pandémie, des inondations ou des feux de forêt), les compétences et connaissances des OC sont précieuses et à valoriser pour améliorer la réponse aux besoins des personnes et communautés sinistrées.

Être en première ligne

L'expertise de l'organisation communautaire, en tant que service public de première ligne en santé et services sociaux (Bourque, Lachapelle et Mailhot, 2025), doit être pleinement intégrée et mise à contribution lors des désastres. Pour cela, il est nécessaire de revoir les plans d'urgence des municipalités et MRC en y incluant une représentation de l'organisation communautaire qui pourrait être assumée par les coordonnatrices et les coordonnateurs professionnels (au nombre de 23 en 2024 selon le dernier recensement du RQIIAC). Être en première ligne implique d'agir non seulement sur les conséquences, mais aussi sur les causes des problématiques. En plus d'intervenir sur la résilience,

l'adaptation et le rétablissement des communautés, il faut aussi viser la prévention et l'atténuation des désastres, catastrophes et autres aléas, et ce, en investissant la transition socioécologique. Cette question fait l'objet de l'article, dans le présent cahier, intitulé *La mobilisation des communautés face aux changements climatiques – une formation destinée aux organisatrices et organisateurs communautaires du Québec*, par André-Anne Parent, Geneviève Le Dorze-Cloutier et Lucie Morin.

Il est surtout crucial d'éviter des reculs, comme ceux observés lors des premiers moments de la pandémie, où les OC ont été délestés.es de leurs fonctions, entraînant 1) l'impossibilité de faire remonter les besoins des milieux vers les décideurs et décideuses; 2) une fragilisation des liens entre les OC et les organismes communautaires, et un affaiblissement de la confiance des partenaires envers les établissements; ainsi que 3) la perturbation de l'identité professionnelle des OC, qui n'ont pas pu soutenir et accompagner les communautés comme à l'habitude (Deshaies et al, 2024).

En terminant, nous proposons quelques outils pour permettre aux OC d'accompagner plus efficacement les communautés à travers les différentes phases d'un désastre.

Quelques outils pour les OC :

- Les OC peuvent réaliser une analyse du milieu à l'aide de cette cartographie des vulnérabilités, un outil qui permet de situer les secteurs les plus vulnérables aux vagues de chaleur et aux inondations : <https://atlas-vulnerabilite.ulaval.ca/>
- Les OC peuvent aussi s'inspirer du répertoire de cas proposé par Vivre en Ville, qui met en lumière des transformations de milieux face aux risques d'inondations : <https://carrefour.vivreenville.org/repertoire-cartographique-inondations/>
- L'Outil de réflexion pour un développement des communautés territoriales inscrit dans la transition socioécologique permet aux acteurs en développement des communautés de se positionner et d'agir pour s'inscrire dans la transition socioécologique : <https://www.collectifpdc.org/outils-et-formations>



Références

- Bouchard-Bastien, E. et Brisson, G. (2018). Entre attachement aux lieux et gestion de la reconstruction post-sinistre : l'action municipale au centre-ville de Lac-Mégantic, Québec (Canada). *Norois*, 249(4), 75-88.
<https://doi.org/10.4000/norois.7201>
- Bourque, D., Lachapelle, R. et Mailhot, M. (2025). *L'organisation communautaire, première ligne en Santé et Services sociaux*. Institut universitaire de première ligne en santé en services sociaux (IUPLSSS) - CIUSSS de l'Estrie.
- Comeau, Y. (2010). *L'intervention collective en environnement*. Presses de l'Université du Québec.
- Deria, A., Ghannad, P. et Lee, Y.-C. (2020). Evaluating implications of flood vulnerability factors with respect to income levels for building long-term disaster resilience of low-income communities. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 48.
<https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2020.101608>
- Deshaies, M.-H., Fournier-Dufour, L., Morin, P., Desgagnés, J.-Y. et Cloutier, S. (2024). D'une vague à l'autre... la contribution de l'organisation communautaire en CISSS et en CIUSSS en temps de pandémie. *Nouvelles pratiques sociales*, 34 (1), 148-166.
- Drolet, J. L., Lewin, B. et Pinches, A. (2021, Jul 2021). Social Work Practitioners and Human Service Professionals in the 2016 Alberta (Canada) Wildfires: Roles and Contributions. *British Journal of Social Work*, 51(5), 1663-1679.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1093/bjsw/bcab141>
- Gosselin, J. et Lefebvre, M. (2016). L'intervention collective du CSSS du Granit. Dans D. Maltais et C. Laurin (dir.), *Lac-Mégantic : de la tragédie à la résilience*. (p. 303-313). Presses de l'Université du Québec.
- Hamel, A. (2023). *Les changements climatiques et le travail social. Mémoire, États généraux du travail social*.
https://inm.qc.ca/sites/inm.qc.ca/wp-content/uploads/2023/10/26-contribution_ariane_hamel_UQO_2023.pdf
- Hallegatte, S., Vogt-Schilb, A., Rozenberg, J., Bangalore, M. et Beaudet, C. (2020). From poverty to disaster and back: A review of the literature. *Economics of Disasters and Climate Change*, 4(1), 223-247.
<https://doi.org/10.1007/s41885-020-00060-5>
- Kwok, A. H., Doyle, E. E., Becker, J., Johnston, D. et Paton, D. (2016). What is “social resilience”? Perspectives of disaster researchers, emergency management practitioners, and policymakers in New Zealand. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 19, 197-211. <https://doi.org/10.1016/j.ijdrr.2016.08.013>
- Maltais, D. (2015). *Situation de crise, de tragédie ou de sinistre : le point de vue des professionnels de l'intervention sociale*. Presses de l'Université Laval.
- Maltais, D. et Lansard, D. (2022). Intervention de crise en contexte d'inondation : les conséquences sur la santé et la performance au travail des intervenants psychosociaux. Dans T. Buffin-Bélanger, D. Maltais et M. Gauthier (dir.), *Les inondations au Québec: risques, aménagement du territoire, impacts socioéconomiques et transformation des vulnérabilités*. (p. 345-365). Les Presses de l'Université du Québec.
- RQIIAC (2021). *Avis sur la contribution de l'organisation communautaire à la crise sanitaire*. Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et en CIUSSS.
- RQIIAC (2023). *L'organisation communautaire, un acteur incontournable de l'intervention en contexte de crise – Énoncé du RQIIAC*. Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et en CIUSSS.
- Wu, H. (2021). Integration of the Disaster Component into Social Work Curriculum: Teaching Undergraduate Social Work Research Methods Course during COVID-19. *British Journal of Social Work*, 51(5), 1799-1819.
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcab110>

La voix des parties prenantes : le dialogue comme fondement d'une justice climatique ?



El Hadji Diaw
Équipe
d'organisation
communautaire
du CISSS de Laval



Chantal Goyette
Équipe
d'organisation
communautaire
du CISSS de Laval

Dans les derniers mois, le RQIIAC nous a fait l'invitation de réfléchir à notre pratique dans le contexte des changements climatiques. Nous constatons toutes et tous que nos interventions s'inscrivent dans cet environnement évolutif qui touche, encore une fois et de façon plus marquée, nos populations vivant en contexte de vulnérabilité. À Laval, ce sont les inondations, les refoulements d'égouts à la suite d'épisodes de pluies intenses, le verglas, les vents intenses, les froids ou les chaleurs extrêmes qui sont plus fréquents. L'impact de ces aléas climatiques sur nos infrastructures publiques et privées est majeur : les pertes et les réparations sont des dépenses non planifiées qui viennent fragiliser les personnes ou les groupes communautaires touchés, créant toujours plus d'écart entre le quintile le plus pauvre et celui le plus riche.

La prise de conscience est là : notre mode de vie consumériste est à la source du problème. Cet extractivisme, dont a parlé le sociologue et écrivain québécois Alain Denault, au dernier colloque du RQIIAC en octobre 2024, nous projette dans une société qui manquera inévitablement de ressources pour satisfaire les besoins essentiels de l'ensemble de la population de la planète. Une fois cette étape franchie (la prise de conscience des causes des changements climatiques), la réponse à cette question fondamentale reste à trouver : quel mode de vie voulons-nous et quels sacrifices sommes-nous prêts à faire ?

Nous vous présentons ici, bien humblement, nos réflexions en tentant de répondre à l'invitation du RQIIAC d'illustrer comment « la justice socioécologique, c'est dans notre nature ».

L'offre d'une bouteille d'eau dans un restaurant

Vous l'avez probablement toutes et tous vécu. Vous choisissez le spécial du midi au restaurant. Il comprend une boisson gazeuse. Vous n'en voulez pas. Vous souhaitez simplement avoir un verre d'eau. On vous offre une bouteille d'eau. Vous refusez, car vous tentez de restreindre au maximum l'utilisation du plastique à usage unique. Vous sortez du restaurant en vous demandant quand la vente de ces bouteilles d'eau à usage unique sera bannie.

En échangeant sur cette anecdote avec des collègues, nous nous rappelons que la Chambre de commerce et d'industrie de Laval a un programme « Zéro déchet » et l'ambition de « faire de Laval la première région au monde à atteindre le net zéro impacts négatifs sur l'environnement d'ici 2040 »²⁴. Nous pourrions contribuer à leurs efforts en faisant connaître ce programme. Il suffit, dans ce cas précis, d'engager la conversation avec le commerçant.

24 Chambre de commerce et d'industrie de Laval
<https://ccilaval.ca/vision-zero-dechet/>

Engager la conversation pour relever le défi de la transition socioécologique ?

L'initiative lancée par le regroupement du Front commun pour la transition énergétique a permis pour une rare fois, dans la région de Laval, de rassembler les actrices et acteurs de tous les milieux ou presque. Le milieu communautaire y est encore trop peu représenté. Ces lieux de conversation réunissant tous les secteurs d'activités sont essentiels pour atteindre la justice environnementale souhaitée. Les organisatrices et organisateurs communautaires peuvent contribuer activement à créer ces lieux de rapprochement.

Le manger-main, une solution ancestrale pour répondre à des enjeux d'aujourd'hui et de demain ?

C'est lors d'une rencontre de concertation autour de la sécurité alimentaire qu'une enseignante en Techniques diététiques a proposé la solution du manger-main comme un élément de la transition socioécologique. « Eh oui et oui », se disait-on, devant une proposition insolite au premier regard, mais loin d'être insensée. La curiosité intellectuelle faisant partie de l'ADN de l'organisation communautaire, nous avons poursuivi les recherches et réflexions autour du manger-main. Nous avons découvert que la discussion autour du manger-main est très présente dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Le retour du manger-main, également appelé « manger avec les doigts » ou « manger sans ustensiles », est un phénomène intéressant qui peut être analysé sous plusieurs angles. Nous reviendrons sur cette notion un peu plus loin.

Est-ce une régression ou une innovation face aux défis que nous posent les changements climatiques ?

Face à l'accumulation des événements météorologiques extrêmes dans les derniers mois, le réveil par rapport aux urgences climatiques et leurs conséquences est douloureux. Aux valeurs de solidarité, de respect, d'autonomie, de démocratie et de justice sociale sur

lesquelles se base le développement des communautés, auquel les organisatrices et organisateurs communautaires contribuent, s'ajoute maintenant celle de justice climatique. Au regard de celle-ci, toutes les initiatives pouvant contribuer à corriger ou à atténuer les effets des changements climatiques méritent notre attention.

La dernière tempête « Debby » a été un révélateur de l'injustice climatique et nous a rappelé l'urgence d'agir. En effet, les personnes les plus touchées par ses conséquences étaient les plus vulnérables. Ainsi, les tournées de la Brigade Sensibilisation Laval, une initiative soutenue par une organisatrice communautaire, ont révélé que des déchets et de la moisissure étaient encore présents dans des logements lavallois, plusieurs semaines après le passage de la tempête, faute de moyens chez les ménages touchés (isolement social, faible revenu). À l'échelle de la grande région de Montréal, les dégâts physiques, économiques et sociaux de cette tempête étaient énormes.

La pratique du manger-main et la justice climatique

Dès lors, la pratique du manger-main peut être vue comme une façon de contribuer à la justice climatique en réduisant la consommation d'ustensiles, la production de déchets alimentaires, la consommation d'énergie, et en promouvant l'alimentation locale et saisonnière, la durabilité alimentaire et la justice sociale.



Cela permet aussi à toutes les personnes de se sentir égales, quels que soient leur origine sociale, leur niveau d'éducation ou leur statut économique.

Ainsi, le retour du manger-main peut être lié à un renouveau de l'intérêt pour les pratiques traditionnelles et les savoirs ancestraux qui sont souvent considérés comme plus durables et plus respectueux de l'environnement. Nos ancêtres savaient vivre en harmonie avec la nature. C'est cette harmonie-là qui semble aujourd'hui perdue par notre mode de vie consumériste.

L'imposition des véhicules électriques, une solution ?

Dans le cadre de son plan pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la carboneutralité, le Gouvernement du Québec a annoncé son intention d'interdire la vente des voitures à essence et à diesel à partir de 2035. Cette mesure, bien que louable, relance le débat sur la justice climatique. Le coût des voitures électriques, malgré les incitations, n'est pas encore à la portée de toutes les bourses. En effet, une recherche rapide sur le net en comparant plusieurs marques de voiture, pour avoir une idée du prix moyen actuel des voitures électriques, avant et après l'application des incitations, a donné ceci :

- **Avant incitations : entre 41 000 \$ et 51 000 \$**
- **Après incitations : entre 29 000 \$ et 41 000 \$**

Lorsqu'on sait qu'au Québec, le revenu moyen après impôt des particuliers est de 44 500 \$ en 2022, nous comprenons rapidement que ces subventions profitent plus aux personnes les plus fortunées qui ont les moyens de se payer ces voitures électriques, sans aide gouvernementale.

Par ailleurs, l'attention accordée aux voitures électriques cache un enjeu fondamental : notre propension à utiliser à outrance les voitures en solo. La majorité des gens veulent posséder leur propre voiture (électrique ou autre). Avec pour résultats visibles que les routes sont engorgées, les personnes vivent du stress, notre air est pollué, des opportunités de rencontres sociales sont manquées, etc.

La justice climatique et les voitures électriques

Alors, pourquoi n'y a-t-il pas davantage d'investissements dans les transports collectifs ? Nous devrions travailler à lever les obstacles bloquant son plein développement, son inclusivité et son accessibilité.

Ce besoin de travailler sur les défis répond à une préoccupation partagée récemment par une directrice d'une concertation locale à Laval. Elle nous faisait remarquer qu'il fallait prendre trois bus pour se rendre de son secteur d'aménagement à un autre, situé à moins de 10 km. Elle mettait le doigt sur les difficultés rencontrées actuellement par les personnes et les familles moins aisées pour se déplacer à l'intérieur de la ville. Il s'agit d'un non-choix. Assurer sa mobilité passe par l'achat d'une voiture d'occasion faute d'alternatives abordables et efficaces.

Les voitures électriques peuvent être une solution pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air, mais il est important de prendre en compte les inégalités sociales et économiques qui existent dans l'accès à ces véhicules. Il est tout aussi judicieux de nuancer ses avantages écologiques. En effet, ces dernières ne sont pas forcément écoresponsables, car leur production repose sur l'extraction de minerais rares et épuisables, générant des impacts environnementaux et sociaux significatifs.

La question de la mobilité nous ramène à notre question de départ : quel mode de vie voulons-nous et quels sacrifices sommes-nous prêts à faire ?

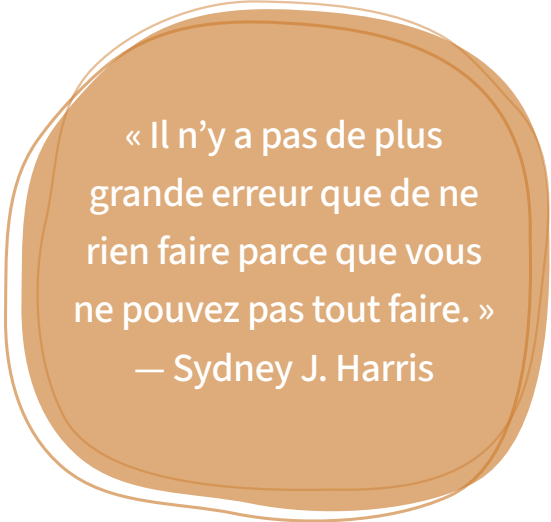
Sommes-nous prêtes et prêts à faire passer le bien-être collectif avant notre bien-être individuel ?

Conclusion

L'écriture de cet article à quatre mains est un exercice de réflexion sur une question qui devient de plus en plus omniprésente dans notre pratique d'organisation communautaire : comment contribuer à la transition socioécologique ?

Nous arrivons à la conclusion qu'il faut oser ouvrir la discussion, offrir la possibilité de rêver un nouveau monde, partager notre vision de ce vivre-ensemble. Si le capitalisme nous mène dans un cul-de-sac, quelle alternative pouvons-nous créer ? C'est là le réel défi, car nous savons que les gestes posés par les « 1 % les plus riches ont généré autant d'émissions de carbone que les 5 milliards de personnes qui représentaient les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. »²⁵ Devant cette réalité, il est facile de baisser les bras et de tomber dans le fatalisme. Surtout, si les 99 % de la population mondiale rêvent d'être aussi riches que les 1 % et de poser les mêmes gestes... Le changement de paradigme sera possible, selon nous, si, collectivement, nous rêvons d'un autre monde.

Nos interventions offrent la possibilité de créer des lieux de discussion où les personnes présentes apprennent à écouter des points de vue différents, à débattre, à développer leurs arguments et à prendre, ultimement, des décisions collectives. Ces apprentissages sont essentiels et ne sont pas anodins pour la suite de notre vivre-ensemble. Ces lieux d'échange dans un climat où il est possible de s'exprimer et d'être écouté avec respect sont aussi vitaux pour la santé de nos communautés. La transition socioécologique, pour qu'elle soit juste et inclusive, doit se faire collectivement. « Il n'y a pas de plus grande erreur que de ne rien faire parce que vous ne pouvez pas tout faire. »
— Sydney J. Harris



« Il n'y a pas de plus grande erreur que de ne rien faire parce que vous ne pouvez pas tout faire. »
— Sydney J. Harris

25 Oxfam Québec
<https://oxfam.qc.ca/analyse-oxfam-inegalites-richesses-mondiale/>

SECTION 3

LES OC EN ACTION DANS LEURS TERRITOIRES

Mesure d'urgence dans la MRC Antoine-Labelle, les OC au cœur de l'intervention



Anne Bazinet
 CISSS des Laurentides, pour l'équipe d'organisatrices communautaires d'Antoine-Labelle

C'est dans un état d'alerte que les citoyennes et citoyens de la municipalité de Chute-Saint-Philippe (1 039 habitants) et de certains secteurs de la municipalité de Lac-des-Écorces (2 885 habitants) ont été contraints d'évacuer leur domicile un dimanche soir, vers 20 h. Alors que plusieurs étaient confortablement installés devant leur téléviseur, on frappe à la porte. *Toc, toc, toc... Monsieur, Madame, vous devez évacuer votre domicile. Assurez-vous d'avoir des vêtements et des articles essentiels pour un minimum de cinq jours.*

Ce fameux dimanche, c'est plus de 1 000 personnes qui se sont retrouvées au Centre Sportif Jacques-Lesage à Mont-Laurier, dans l'attente d'explications et de la suite des choses. Elles ne savent pas quand elles pourront retrouver leurs domiciles. Le ministère de la Sécurité publique annonce un risque sérieux de rupture de la digue Morier. Construite en 1954, cette structure en remblai de terre mesure plus de 15,5 mètres de hauteur et 678 mètres de longueur et retient l'eau du réservoir Kiamika. Elle possède une capacité de retenue de 382 millions de mètres cubes d'eau. Située dans la région des Laurentides, au Québec, elle se trouve plus précisément dans la municipalité de Chute-Saint-Philippe, au sein de la MRC d'Antoine-Labelle. L'eau retenue par cette digue alimente la rivière Kiamika, qui s'écoule vers le sud sur

environ 77 kilomètres avant de se jeter dans la rivière du Lièvre, au sud-est de Mont-Laurier.

Dès la première heure, le lendemain matin, une membre de l'équipe d'organisation communautaire a mobilisé l'ensemble du groupe afin d'agir rapidement en soutien aux communautés concernées. Ayant déjà été interpellée, bien que de loin, dans la gestion des feux de forêt de l'été précédent, l'équipe était prête à réagir face à cette crise inattendue.

Un contact a été fait avec la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides (CDCHL) afin d'arrimer les interventions avec les ressources du milieu communautaire. Mais, la situation évoluait extrêmement vite, un tourbillon où l'on avait parfois l'impression de ne pas savoir où donner de la tête.

En équipe, plusieurs questions animaient les échanges : doit-on annuler les rencontres des comités et des concertations? Comment vivre normalement alors qu'on nous tient en haleine au sujet d'un possible sinistre dévastateur? COMMENT S'ORGANISER!?! Finalement, la ligne directrice retenue par l'équipe est de rester en soutien et de se préparer au pire scénario, celui de la rupture de la digue entraînant une inondation majeure

sur l'ensemble du territoire. Donc, la bonne réponse est de mettre sur pause les rencontres régulières pour laisser place à la situation en cours.

Selon les cartes des zones inondables, une rupture de la digue Morier pourrait affecter l'ensemble des villages situés le long de la rivière Kiamika, ainsi que la ville de Mont-Laurier, qui est riveraine de ce cours d'eau. La rivière Kiamika se jette dans la rivière du Lièvre, laquelle se déverse à son tour dans la rivière des Outaouais, à Gatineau.

Le territoire de la MRC Antoine-Labelle est vaste et cet enjeu, lié à la démographie du secteur, est bien connu. Il constitue un défi majeur en situation de crise. Les déplacements sont longs et ils doivent être anticipés, d'autant plus que la MRC s'étend sur une superficie de 16296 km², soit 72 % de la superficie totale de la région des Laurentides. Par ce fait, qui doit-on prioriser en cas d'inondation : les personnes résidentes en CHSLD ou les citoyennes et citoyens en perte d'autonomie à domicile ? Qui s'occupera du transport, l'organisme en transport adapté ou le CISSS des Laurentides ? Toutes ces questions venaient au fil des journées et des échanges entre les différentes organisations et lors des différentes rencontres.

À titre de « porte-parole » du milieu communautaire, la Corporation de développement communautaire (CDCHL) a conçu un outil permettant de recenser les informations essentielles des partenaires : noms des organismes, services actifs ou suspendus, coordonnées, ressources disponibles en surplus, horaires, etc. L'équipe d'OC a alors contacté chacun des partenaires pour prendre de leurs nouvelles dans ce contexte exceptionnel. Cette démarche a également permis d'évaluer leur disponibilité et de compléter l'outil de la CDCHL. Cette prise de contact avec les partenaires du milieu communautaire a été appréciée. Certains d'entre eux avaient eux-mêmes dû évacuer leur propre domicile, tandis que d'autres faisaient face à une possible évacuation de leur organisation et n'avaient pas de plan d'urgence. L'appel téléphonique nous a permis d'entendre les inquiétudes personnelles et organisationnelles en plus d'échanger sur la possibilité d'élargir l'offre de services. Lorsqu'il est question d'évacuer un organisme desservant des paniers alimentaires, l'inquiétude

Les membres de notre équipe participaient en alternance aux rencontres quotidiennes pour assurer les liens avec la communauté et être au fait de la situation des gens évacués.

devient palpable, car les impacts touchent en premier plan les populations vulnérables. Ces échanges ont ainsi permis de centraliser les informations en un seul endroit et de mieux coordonner les actions et accueillir les craintes des partenaires, mais aussi les idées de projet et les propositions des partenaires prêts à mettre la main à la pâte.

Par ailleurs, notre équipe d'OC s'est manifestée auprès des responsables des mesures d'urgence pour soutenir les intervenants psychosociaux en provenance de l'extérieur de la MRC Antoine-Labelle. L'équipe d'OC a conçu un outil visuel incluant des ressources clés pour recueillir des dons alimentaires, des vêtements usagés, les endroits où il y a des haltes-garderies, etc. Les membres de notre équipe participaient en alternance aux rencontres quotidiennes pour assurer les liens avec la communauté et être au fait de la situation des gens évacués.

L'équipe d'OC croit qu'il est indispensable de mettre en lumière le rôle essentiel des ressources communautaires lors de ces situations d'urgence. Toutefois, les canaux de communication ne sont pas toujours clairement définis, ce qui peut nuire à la coordination des interventions. Plusieurs organismes se sont concertés pour proposer des activités destinées aux jeunes et aux familles, tandis que d'autres ont mis en place des groupes de bénévoles pour offrir du renfort au lieu d'accueil et d'hébergement temporaire. Cependant, dans plusieurs cas, les actions se sont chevauchées faute d'une connaissance mutuelle des initiatives en cours. Nous croyons à la formule gagnante d'être à l'écoute des besoins du milieu tout en favorisant la communication entre les différents acteurs afin de renforcer la résilience de la communauté.

Le 14 décembre, alors que plusieurs des personnes évacuées commençaient à envisager de passer Noël loin de leur domicile, elles ont reçu un avis de la Sécurité publique les informant que l'évacuation préventive était levée, au grand soulagement de tout le monde.

Lors de sa tournée post-événement, le Comité d'intervention en mesure d'urgence psychosociale (CIMUP) a retrouvé des résidentes et des résidents heureux de retrouver leur habitation. Pourtant, dans les semaines qui ont suivi, on parlait, dans le village, de plusieurs panneaux « À vendre » le long de la rivière Kiamika.

Cette intervention en contexte de mesure d'urgence a mis en évidence l'importance du travail de collaboration entre les acteurs communautaires, institutionnels et municipaux. Grâce à l'engagement et à la réactivité de l'équipe d'organisation communautaire, il a été possible d'assurer un soutien rapide et bien coordonné aux personnes évacuées, aux organismes du milieu et aux intervenantes et intervenants venus en renfort.

Les leçons tirées de cette mobilisation démontrent qu'une préparation adéquate, une communication efficace et une approche centrée axée sur les besoins des citoyennes et des citoyens, surtout en contexte de vulnérabilité, sont essentielles pour gérer ce type de crise. Plus encore, elles rappellent que la force d'une communauté réside dans sa capacité à s'unir face à l'adversité.

Alors que les enjeux liés aux changements climatiques risquent d'amener d'autres défis de ce genre, il devient impératif de renforcer nos réseaux d'entraide et de soutien. L'expérience de cette intervention servira ainsi de base pour mieux outiller notre communauté et assurer une réponse encore plus efficace aux futures situations d'urgence. La place de l'organisation communautaire prend tout son sens.

La force d'une communauté réside dans sa capacité à s'unir face à l'adversité



Se développer à vitesse grand V



Marie-Eve Marcotte-Bussières
OC au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

J'ai débuté comme organisatrice communautaire dans la MRC de Bécancour en mai 2022. J'apprenais mon nouveau métier depuis seulement six mois quand, en novembre 2022, mon employeur m'a demandé de participer à une journée d'échanges sur les questions socioéconomiques liées au projet d'implantation d'une usine de production d'hydroxyde de lithium à Bécancour. L'arrivée de l'industrie Nemaska Lithium a été l'une des premières à être médiatisée en lien avec son implantation dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour, mettant ainsi en lumière le développement d'un centre stratégique pour la filière batterie au Québec, en plein cœur de la MRC dans laquelle je travaillais depuis peu.

Ce projet a attiré l'attention sur l'importance de la région dans la chaîne d'approvisionnement de l'industrie des véhicules électriques et de l'électrification des transports. L'entreprise avait entamé une démarche d'évaluation environnementale et sociale de son projet d'usine afin de favoriser l'acceptabilité sociale, la Santé publique avait été invitée à y participer et j'ai été mandatée pour y aller.

Maintenant, avec plus de 2 ans d'expérience supplémentaire comme organisatrice communautaire, si une demande similaire m'était adressée, je n'aurais pas la même posture que durant cette période-là. Aujourd'hui, je me présenterais à cette journée d'échanges en ayant en tête cette intention : écouter les citoyens et les acteurs qui se déplacent dans cette consultation publique pour entendre leurs préoccupations, leurs inquiétudes et leur positionnement. Je sais maintenant que toutes les opportunités sont bonnes pour aller à la rencontre des citoyens et des partenaires. Je sais également que je

recueillerais une quantité importante d'informations me permettant de mieux comprendre la situation ainsi que la dynamique du territoire. De plus, j'aurais probablement pu y rencontrer des acteurs importants du territoire avec qui je n'avais encore aucun lien à l'époque.

MAIS, je n'y suis pas allée en 2022.

Je ne me sentais pas prête, pas assez outillée sur le sujet. À ce moment-là, je croyais que je ne possédais pas les compétences ni les connaissances nécessaires pour me rendre à cet événement. Je ressentais une pression énorme de devoir maîtriser le sujet, d'être experte en la matière. Je ne connaissais pas le concept d'acceptabilité sociale et j'avais encore peu d'expérience dans les démarches de développement des communautés et d'évaluation des impacts sociaux.

J'ai beaucoup appris depuis, car j'ai pu exprimer à mon chef et à mon équipe de travail mon inconfort et, surtout, mon besoin d'accompagnement afin de réfléchir sur mon rôle et mieux comprendre ma posture d'organisatrice communautaire dans une communauté qui se développe à vitesse grand V. J'ai eu la chance de bénéficier, avec des membres de mon équipe (APPR et OC) d'un accompagnement de la part de René Lachapelle portant principalement sur le soutien dans la détermination et l'appropriation du rôle de l'OC dans le contexte de l'arrivée de la filière batterie.

De plus, une collègue APPR a mis en place une communauté de pratique avec des OC d'une autre région également touchée par la Vallée de la Transition énergétique et j'ai participé à plusieurs rencontres de réflexion avec d'autres personnes professionnelles de la santé publique et même avec l'INSPQ.

C'est dans ces espaces de réflexion et de codéveloppement que j'ai pu partager mes évaluations de la dynamique du territoire ainsi que des préoccupations des différents groupes et acteurs que je côtoyais en lien avec le développement industriel et domiciliaire majeur en cours dans la MRC de Bécancour. Plusieurs enjeux sociaux et environnementaux liés à l'implantation de la Filère Batterie ont émergé au fil du temps : l'arrivée massive de travailleurs et de travailleuses, l'intégration de nouveaux arrivants, la cohésion sociale, les besoins de réaménagement du territoire, les problèmes de circulation et les préoccupations liées à la sécurité routière, la gestion des déchets et des eaux usées, l'augmentation des coûts des loyers et la rareté due à la location court terme pour les travailleurs et travailleuses, la transformation de résidences pour personnes âgées en chambres à louer, la perspective d'augmentation du décrochage scolaire afin de pourvoir plusieurs postes dans le secteur industriel, l'accès à des places en garderie et autres services de proximité, la qualité de l'air, de l'eau et des terres agricoles autour du Parc industriel, etc.

Au cours des deux dernières années, j'ai pris le temps de m'ancrer dans mon territoire en allant à la rencontre d'organismes, dont ceux en environnement, de différentes tables de concertations, de groupes d'aînés, de personnes élues au niveau municipal, de citoyennes et de citoyens. Cela m'a réellement permis de m'approprier le rôle d'organisatrice communautaire dans un contexte de transition socioécologique.

Je partage avec vous les principaux apprentissages que j'y ai faits.

L'OC peut réaliser des interventions clés pour prévenir une transition susceptible de renforcer les inégalités sociales et il peut intervenir dans ce contexte de nombreuses façons. Pour cela, il peut contribuer :

- 1 **Au renforcement du lien social** : L'OC contribue à la création de réseaux de soutien et de solidarité au niveau local, favorisant ainsi une collaboration efficace et une mobilisation collective autour des enjeux environnementaux.
- 2 **À l'appropriation locale des solutions** : Les communautés locales sont souvent les mieux placées pour identifier et mettre en œuvre des solutions adaptées à leurs réalités spécifiques. L'OC peut venir faciliter cette personnalisation des initiatives écologiques grâce à sa fine connaissance du territoire.
- 3 **À la participation active des personnes concernées et particulièrement des populations vulnérables** : L'OC renforce l'engagement ainsi que la responsabilité individuelle et collective envers les objectifs de durabilité. En effet, il implique les membres de la communauté dès le départ, et ce, tout au long du processus, via par exemple, la collecte d'informations, l'analyse, la priorisation, la prise de décision, la mise en œuvre des projets, etc.
- 4 **À l'innovation et à la créativité des communautés** : Les communautés locales, en travaillant ensemble, peuvent développer des approches innovantes pour relever les défis socioécologiques en utilisant leurs connaissances traditionnelles et leurs compétences uniques.
- 5 **À la réduction des inégalités** : L'OC peut aider à aborder les questions de justice sociale en veillant à ce que les voix des groupes marginalisés et vulnérables soient entendues et que les bénéfices de la transition soient répartis équitablement.
- 6 **Au renforcement des capacités des communautés** : L'OC vise à soutenir le pouvoir d'agir et le développement des compétences des communautés, des citoyennes et des citoyens en favorisant l'implication et la participation active de tout le monde, ce qui contribue à renforcer la résilience des communautés face aux défis environnementaux.

J'ai également compris qu'il y a quatre concepts clés à avoir en tête, soit : l'**éducation populaire**, qui est une clé essentielle pour les OC, la **mobilisation** et la **participation citoyenne** qui doivent être constamment favorisées et encouragées, et la **cohésion sociale**, qui est un défi à court, moyen et long terme pour une communauté qui vit de grands bouleversements.

J'ai pris conscience de l'importance de ne pas rester seule avec mes ressentis et qu'il est primordial d'échanger avec des collègues en qui j'ai confiance, dans un endroit où il est permis de se raconter, de nommer mes enjeux, mes difficultés et mes défis. L'OC détient beaucoup d'informations intangibles qui doivent être analysées avec des collègues afin d'être en mesure de mieux comprendre sa communauté. Le sens de l'organisation communautaire passe à travers le récit et, dans mon cas, c'est vraiment ce qui a permis mon développement professionnel au cœur d'une communauté qui vit de grands bouleversements. Mon territoire a énormément changé dans les deux dernières années et moi aussi j'ai beaucoup évolué comme OC...
à vitesse grand V.



Sauver les lacs de la Petite-Nation grâce à des actions collectives!?



Julie Mercier
OC au CISSS de l'Outaouais

Lors du dernier Colloque du RQIIAC qui portait sur la justice socioécologique, j'ai fait un bref témoignage sur une situation vécue dans la Petite-Nation, en Outaouais. La Petite-Nation est desservie par le RLS Vallée-de-la-Lièvre et Petite-Nation du CISSS de l'Outaouais et fait partie de la MRC de Papineau. Il s'agissait de l'implantation d'une mine à ciel ouvert d'extraction de graphite, localisée dans le nord de la Petite-Nation, plus précisément à proximité des municipalités de Lac-des-Plages et Duhamel, de même que des deux bassins versants alimentant en eau potable la majeure partie de la population de la vallée de la Petite-Nation.

Ce beau dossier de justice socioécologique m'a permis de réaliser à quel point l'appui de notre chef d'équipe ou gestionnaire est primordial dans notre travail d'OC. C'est ce qui m'a permis d'explorer ce projet minier inhabituel dans notre région dans lequel sont présents des développements potentiellement à risque pour la santé des résidents de notre RLS, particulièrement pour les personnes en situation de vulnérabilité. Voici mon expérience.

Printemps 2024. Depuis quelques semaines, des informations arrivent à mes oreilles sur la possible implantation d'une mine de graphite dans le secteur nord de la Petite-Nation : le projet minier *La Loutré* de la compagnie Lomiko Metals. Mon amour pour l'être humain et ma fibre environnementaliste sont heurtés. Jusqu'à ce jour, je n'ai pas entendu parler d'impacts positifs sur l'environnement ou sur la santé des personnes vivant à proximité d'une mine à ciel ouvert. J'habite le territoire dans lequel je travaille, je me sens donc doublement

concernée. Quelles pourraient être les répercussions sur l'environnement et sur la santé des citoyens et citoyennes à la suite de la réalisation de ce projet?

En premier lieu, je devais en savoir plus en tant que citoyenne. J'ai donc participé à une rencontre d'information publique se déroulant dans mon village, Saint-André-Avellin. Réalisée par le Regroupement pour la protection des lacs de la Petite-Nation (RPLPN), cette présentation publique regorgeait d'informations et de faits sur les retombées et les impacts de ce développement dans notre région, dont les principaux moteurs économiques sont le tourisme et l'industrie forestière. J'y ai appris qu'il y avait des possibilités de contamination des deux bassins versants de notre région et que les impacts des activités minières sur l'eau sont nombreux dans toutes les phases du cycle minier : l'exploration, la construction, l'exploitation, la restauration et la post-restauration²⁶. Je me dis alors que c'est notre eau potable qui sera potentiellement contaminée. Je dois en parler avec mon chef d'équipe puisque je crois que la direction de la Santé publique (DSPu) doit se manifester. Il y a un risque d'une éventuelle atteinte à la santé humaine. Au-delà de la possible contamination de l'eau potable, il y a aussi la dispersion dans l'air des résidus et de poussières de graphite, le transport intense de matières par des routes non prévues à cet effet, le bruit incessant, etc., qui affecteront possiblement la qualité de vie des citoyens et des citoyennes et qui augmenteront les inégalités sociales de santé (ISS)²⁷. Ce dossier contient plusieurs enjeux liés à la santé publique.

²⁶ https://eausecours.org/sites/eausecours.org/wp-content/uploads/2023/11/Guide-citoyen-industrie-miniere_FR.pdf

²⁷ Idem

J'interpelle mon chef d'équipe pour l'informer de la situation et des enjeux potentiels. Je lui demande si je dois me présenter aux séances publiques et offrir mes services d'OC aux regroupements citoyens impliqués dans le dossier. Il me confirme que j'ai eu un bon réflexe de lui en parler et il m'invite à poursuivre mes démarches, puisqu'il est important de valider les besoins et les inquiétudes de la population. Il me conseille également de faire le lien avec la direction de la santé environnementale afin de mettre en commun les informations et connaissances que nous avons sur ce projet minier.

Je communique en premier lieu avec quelques personnes représentant les regroupements visés pour obtenir plus d'informations (voir la liste ci-dessous). J'apprends que Lomiko Metals a reçu un financement de 8,35 MM \$ US du Département de la Défense des États-Unis pour poursuivre son projet dans la Petite-Nation. À la suite de cette annonce, il y a un questionnement au sein de la population : la poudre de graphite extraite servira-t-elle comme composant pour les batteries électriques comme annoncé par Lomiko Metals ou sera-t-elle utilisée pour créer des bombes au graphite utilisées dans un contexte de guerre? Quels seront les impacts sur la santé de la population et de l'environnement? Les citoyennes et citoyens ne sont pas rassurés. Ils manquent d'information. Des présentations publiques s'organisent et sont présentées par différents regroupements citoyens pendant l'été.

Été 2024. Au fil des semaines, le mouvement a pris de l'ampleur et de plus en plus de citoyennes et de citoyens s'y sont ralliés. Ils veulent être informés. Le Regroupement pour la protection des lacs de la Petite-Nation (RPLPN) annonce des séances publiques d'information dans différentes municipalités du nord de la Petite-Nation. La population est interpellée et la participation augmente à chaque présentation publique. Près de 300 personnes ont assisté à celle de Chénéville, le mouvement citoyen est bien enclenché.²⁸

J'assiste à deux de ces rencontres et je prends le pouls de la population : discussions avec des citoyennes, des citoyens, des personnes élues et des responsables des regroupements mis en place. À la suite de ces rencontres et de ces discussions, je communique avec ma collègue APPR à la Santé environnementale pour lui faire un bilan et voir s'il y a des actions à entreprendre du côté de la Santé publique. Les principales préoccupations de la population sont actuellement la dégradation de l'habitat de certaines espèces animales et végétales, la possibilité élevée de contamination de la nappe phréatique, des lacs et des cours d'eau avoisinants, la production de poussière de graphite qui pourrait être toxique, l'augmentation du trafic routier entraînant la détérioration des infrastructures routières par surcharge et surutilisation, la création d'une montagne de déchets potentiellement génératrice d'un lixiviat acide et l'utilisation de terres publiques pour un projet privé. Parmi ces préoccupations, il y a des enjeux de santé publique, car ces impacts pourraient entraîner des répercussions négatives sur la santé physique de la population²⁹. Nous attendrons qu'il y ait de nouveaux développements tout en restant aux aguets pour être en mesure d'intervenir au moment opportun. Je continue d'appuyer les regroupements dans leurs actions collectives et de transmettre les informations.

Automne 2024. À la suite des présentations publiques ayant eu lieu pendant l'été, une annonce est faite le 16 septembre par le ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mathieu Lacombe : « Aujourd'hui, je souhaite vous dire que ce projet de mine Lomiko n'a pas mon appui et je tiens à vous dire qu'il n'a pas non plus l'appui du gouvernement »³⁰. Le gouvernement du Québec n'accordera plus de financement au projet minier La Loutre, puisqu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale. Toutefois, des apports financiers provenant d'autres entités pourraient permettre la réalisation éventuelle du projet. Il est donc possible qu'il se réalise malgré les embûches et l'opposition citoyenne³¹. Lomiko Metals n'a pas dit son dernier mot... Restons aux aguets!

28 Source : C. Louis (2024). [Projet minier la Loutre : « C'est le début de la fin, si on commence à exploiter l'Outaouais », Le Droit, 24 juillet.](#)

29 [Fiche complète - CNESST](#) (CNESST – Répertoire toxicologique : Fiche complète sur le graphite)

30 Source : [Québec ne financera pas le projet minier La Loutre dans la Petite-Nation | Radio-Canada](#)

31 Source : [Rejet du projet minier La Loutre : Lomiko Metals critique Québec | Radio-Canada](#)

Hiver 2025. Dernièrement, des citoyens m'ont informé qu'il y avait de l'activité sur le site du projet La Loutre. Je m'informe auprès de M. David Pharand, co-porte-parole de l'Alliance des Municipalités Petite-Nation Nord et maire de Duhamel, qui m'informe qu'effectivement, Lomiko Metals a fait plus de deux cents prélèvements par carottage depuis janvier dernier (type de forage d'exploration visant l'extraction d'échantillons). Ceci démontre que l'entreprise poursuit ses travaux et qu'elle réussit à trouver des investisseurs. Les actions collectives se poursuivent même si c'est David contre Goliath, l'espoir reste encore. En novembre prochain, l'Alliance Petite-Nation Nord sondera l'opinion publique concernant le projet La Loutre lors d'une consultation référendaire.

Pour conclure, je tiens à mentionner que l'appui de mon gestionnaire m'a donné confiance et m'a permis de mieux m'impliquer dans ce dossier. Le soutien effectué par l'OC aux regroupements citoyens pertinents est aussi important, que ce soit pour mettre en lien des personnes, transmettre de l'information, donner des pistes de solutions ou suggérer des stratégies. Ne sous-estimons pas notre rôle au sein de la communauté. L'action collective est là pour durer... Particulièrement lorsqu'il s'agit de justice socioécologique, nous sommes d'excellents alliés!

Regroupements interpellés

- **2019** – Création du Regroupement pour la protection des lacs de la Petite-Nation (RPLPN).
Site Web : [Regroupement de Protection des Lacs de la Petite Nation](#)
- **Janvier 2023** – Fondation de la Coalition québécoise des lacs incompatibles avec l'activité minière (Coalition QLAIM). Site Web : [Coalition QLAIM](#)
- **Décembre 2023** – Création de l'Alliance des municipalités Petite-Nation Nord.
Site Web : [Alliance Petite-Nation Nord](#)
- **Info plus...** *Impacts des projets miniers sur l'eau – Guide de vulgarisation technique et législatif en vue de soutenir l'action citoyenne.* Lien Internet : [Guide-citoyen-industrie-miniere_FR.pdf](#)

L'impact de Northvolt dans une petite communauté : quel est le rôle de l'organisation communautaire ?



Amélie Favreau
OC au CISSS de la
Montérégie-Est

L'annonce de l'implantation d'une méga-usine de cellules de batterie par la compagnie Northvolt dans notre région a suscité de vives discussions, que ce soit au niveau de la tenue d'un BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), des impacts sociaux et environnementaux pour le milieu ou de l'acceptabilité sociale. Bien que prometteuse, cette implantation a soulevé des questions pour des communautés déjà confrontées à des défis en matière de logement, de transport et d'espaces verts.

Ce récit présente un bilan des actions et réflexions de notre équipe durant l'année suivant l'annonce de Northvolt. Il se décline en quatre étapes clés, selon les saisons : l'analyse, la mobilisation, les déceptions, les incertitudes, puis, enfin, l'influence.

Automne 2023 : première analyse

Le 23 septembre 2023, l'annonce de l'implantation de Northvolt et la création de 3000 nouveaux emplois a engendré le début d'un grand tourbillon médiatique. Il est alors prévu que l'usine s'installe dans une zone regroupant moins de 23 000 habitants, à la limite des municipalités de Saint-Basile-le-Grand et McMasterville. Cette implantation rapide, sans consultation préalable, a suscité plusieurs interrogations et, comme organisatrices communautaires, nous devons prendre le temps de nous informer sur le projet, alors que nous envisageons déjà certains impacts sociaux dans la communauté. Notre première

tâche a été de réaliser une veille médiatique et d'assister aux séances d'information organisées par Northvolt et les municipalités concernées.

Par la suite, nous avons élaboré une carte sociale qui nous a permis de cartographier les différents acteurs et actrices qui étaient impliqués dans le projet, identifiant celles et ceux que nous connaissons déjà, les moins proches de l'organisation communautaire, ainsi que leur positionnement par rapport au projet. Cette analyse nous a aidées à cibler des groupes environnementaux locaux pour engager un dialogue et pour explorer avec eux l'idée de collaborations potentielles. Nous avons également entamé des échanges avec la Direction de la santé publique (DSP) afin de comprendre son positionnement et d'identifier des leviers potentiels. Nos interlocutrices de la santé publique nous ont alors parlé d'une évaluation d'impact sur la santé (EIS) et nous avons rencontré les deux municipalités pour leur proposer la démarche.

En parallèle, sur les réseaux sociaux, un groupe de citoyennes et de citoyens inquiets a commencé à s'organiser. Conscientes que peu d'entre eux connaissaient l'existence de l'organisation communautaire, nous avons donc choisi de nous présenter et de leur offrir notre soutien.

Ces actions, bien qu'exploratoires, avaient pour objectifs de favoriser une compréhension plus approfondie du projet, d'identifier la meilleure contribution possible du RSSS et d'établir un dialogue entre les parties prenantes. Nous souhaitons adopter une approche proactive.

Hiver 2024 : une mobilisation croissante

Le groupe de citoyennes et de citoyens qui avaient des préoccupations environnementales s'était déjà bien entouré pour travailler sur ces enjeux. Nous leur avons donc offert un support ponctuel, selon leurs besoins, plutôt qu'un accompagnement continu. Nous avons constaté que plusieurs groupes qui les accompagnaient avaient un statut régional (ex. : Réseau Demain le Québec, Front commun pour la transition énergétique, le mouvement Mères au front, Rage climatique...). En effet, les questions environnementales ont un impact beaucoup plus large, débordant des frontières locales. Il n'y a pas que notre petite communauté qui en serait affectée. Ainsi, la présence de ces groupes régionaux était tout à fait légitime. Cependant, notre équipe d'OC a cru bon de s'inquiéter des impacts sociaux qui seraient davantage vécus par la population locale. Dans un débat monopolisé par des intérêts nationaux, comment s'assurer que la parole locale continue d'être entendue ?

Au cours des mois suivants, la mobilisation s'est intensifiée. Les débats sur le manque de transparence et les enjeux environnementaux ont pris de l'ampleur et plusieurs articles ont été publiés pour dénoncer la situation. Des manifestations ont commencé à s'organiser, alimentées par l'opacité du gouvernement et par l'absence du ministère de l'Environnement.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de citoyens et citoyennes nous a sollicités pour les soutenir dans l'organisation de leurs propres séances d'information, avec tous les défis que cela comportait pour un groupe citoyen ayant peu de ressources. Malgré les réticences de certaines municipalités, deux séances ont été tenues, attirant environ 150 personnes, incluant des personnes élues et des médias locaux. Notre équipe a joué un rôle de facilitateur lors de l'animation de ces deux rencontres où divers spécialistes environnementaux ont pris la parole.

Ce n'est qu'à la fin du mois de février que le ministère de l'Environnement a commencé à organiser ses propres séances d'information. Les ressources financières et humaines déployées pour ces séances étaient énormes.

Des manifestations ont commencé à s'organiser, alimentées par l'opacité du gouvernement et par l'absence du ministère de l'Environnement.

L'embauche d'une firme de relations publiques a également induit un climat de méfiance. L'ambiance entre les rencontres citoyennes et celles organisées par le ministère de l'Environnement était très différente, les secondes étant particulièrement tendues.

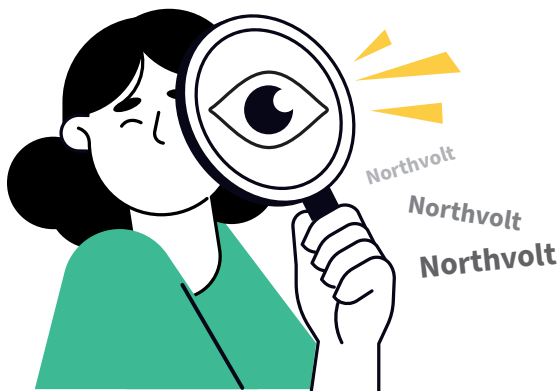
En parallèle, nous avons sensibilisé les concertations sectorielles sur les enjeux sociaux liés au projet (logement, transport, sécurité, accès aux services). Par exemple, le système actuel de transport en commun n'a pas été conçu pour le voyageant des travailleurs provenant de l'extérieur de la région. Parallèlement, le contexte de pénurie de logements et de terrains n'était pas propice pour accueillir de nouveaux résidents. Certains acteurs et actrices ne souhaitaient pas s'impliquer dans ce type de discussion qui s'éloignait de leur mission première. D'autres craignaient de s'associer publiquement à une question aussi controversée. Comme OC, cette situation nous a poussées à évoluer avec prudence, tout en cherchant à maintenir un dialogue constructif. Si, pour nous, l'implantation de Northvolt apparaissait comme un sujet d'intérêt, nous devons respecter le rythme de la concertation. Comment faire de la mobilisation autour de ce projet, sans fatiguer les partenaires ? Néanmoins, en mars 2024, les différentes tables de concertation sectorielles ont demandé aux deux municipalités concernées de collaborer avec la DSP afin d'effectuer une évaluation des impacts sur la santé.

Printemps 2024 : déceptions et incertitudes

Malgré les revendications environnementales, le gouvernement a maintenu sa position permettant à Northvolt d'éviter la procédure du BAPE. Or, cette décision a exacerbé les tensions et a contribué à la radicalisation de certaines personnes s'opposant au projet. Des actes de vandalisme ont été perpétrés, mais non revendiqués, ce qui a nui à la crédibilité du groupe citoyen.

Northvolt a annoncé également la mise sur pied d'un comité de liaison, incluant des citoyens et des citoyennes, ainsi que des responsables de différents milieux. Malheureusement, aucune personne liée à la santé publique ou aux organismes communautaires locaux n'a été invitée. Notre équipe a tout de même choisi de soumettre sa candidature, en expliquant notre rôle en organisation communautaire, notre connaissance du milieu et le lien de la santé publique dans le développement des communautés.

Nous avons également mis en place avec la DSP un point statutaire afin d'échanger sur l'évolution locale, régionale et politique de tout ce qui touche Northvolt et la filière batterie. Nous avons également été mises en contact avec une équipe du CISSS Mauricie-Centre-du-Québec qui vivait des enjeux similaires en lien avec l'implantation de la filière batterie. Bien que la réaction et la mobilisation furent différentes sur nos territoires respectifs, ces rencontres nous ont permis mutuellement de nous outiller et d'identifier notre rôle dans ce type de projet.



Nos actions auprès des tables de concertation ont fait quelques remous dans le milieu municipal qui a interpellé les hautes directions de notre CISSS. Nous avons alors dû clarifier notre rôle, à la fois auprès de notre établissement, mais aussi auprès de différentes municipalités. Bien que soutenus par notre supérieur immédiat, nous avons dû faire preuve de prudence dans nos actions futures. Cette dynamique interne a été un rappel des limites auxquelles nous faisons face en tant qu'OC employées par un établissement public.

Été 2024 : L'influence ?

La facilitatrice du comité de liaison de Northvolt nous a contactées pour nous informer de l'impossibilité d'obtenir un siège de représentantes de la santé. Elle nous a invitées plutôt à nous joindre au comité à titre de citoyennes. Après une réflexion d'équipe, nous avons choisi de décliner cette offre qui nous aurait fait porter le chapeau de citoyennes, alors que nous sommes des organisatrices communautaires. Néanmoins, nous avons réaffirmé le rôle que pouvait jouer la santé publique. Le comité a alors voté pour la création d'un nouveau siège qui fut plutôt proposé à la Directrice de la santé publique.

Indépendamment de Northvolt, notre équipe a organisé une présentation de nos nouveaux indicateurs de développement des communautés (IDC). Ces données sociodémographiques, découpées en très petits territoires, permettent d'avoir un portrait précis des besoins locaux. Nous avons invité un représentant de la compagnie à cet événement pour les sensibiliser au contexte de la communauté dans laquelle ils s'implantaient. Ce fut une occasion pour nous et pour plusieurs partenaires d'établir un premier contact avec l'entreprise. Nous avons également profité de l'accalmie estivale pour rencontrer le gestionnaire des relations à la communauté de Northvolt, qui s'est montré réceptif à nos préoccupations sociales. Cet échange a mis en lumière qu'une grande entreprise comme Northvolt, notamment grâce à ses ressources financières, a le potentiel de mobiliser rapidement plusieurs acteurs en situation de pouvoir. Ce potentiel d'influence sur le développement de la communauté nous a semblé

supérieur à celui de l'organisation communautaire et de ses habituels partenaires. Ce constat a généré tout de même un certain malaise. Devions-nous « jouer le jeu du pouvoir » ou continuer à travailler auprès des mêmes acteurs et actrices, même si cela donnait des résultats mitigés sur le développement de la communauté?

Finalement, une démarche d'EIS a été entamée avec l'une des municipalités. Cette évaluation, bien qu'indirectement liée à l'implantation de l'usine, ouvrait la voie à un dialogue constructif. Pour notre jeune équipe, c'était la première fois que nous participions à une EIS. Nous avons néanmoins rapidement constaté que notre vision de la démarche divergeait de la vision de la Direction régionale de santé publique. Nous avons dû insister pour construire conjointement cette évaluation afin qu'elle soit concrète et centrée sur la réalité de la communauté.

Conclusion et perspectives

L'implantation de Northvolt illustre les défis posés par des projets d'envergure dans de petites communautés. Du point de vue de l'organisation communautaire, elle met en évidence l'importance d'un dialogue ouvert entre citoyens-citoyennes, institutions publiques et entreprises privées. Notre expérience nous rappelle également la nécessité de rester proactives et centrées sur les besoins de la communauté.

Après cette année mouvementée, où nous avons construit l'avion en plein vol, plusieurs questions demeurent :

- Quel est le rôle des OC dans l'accès à l'information pour ce type de projet ?
- Comment mesurer efficacement l'acceptabilité sociale ?
- Comment faire entendre la voix locale vis-à-vis des projets d'envergure nationale ?
- En tant qu'employées d'un CISSS, quelles sont nos limites dans les actions de mobilisation ou dans l'action politique ?
- Est-ce que les DSP devraient se positionner davantage sur la préservation de la biodiversité ? Devraient-elles être proactives sur l'analyse des risques en lien avec les enjeux environnementaux ?

En conclusion, bien que certains questionnements reliés à notre rôle demeurent, nous pouvons tout de même confirmer la pertinence de l'organisation communautaire dans ce type de dossier. Ainsi, notre ancrage dans le milieu nous permet d'être à l'affût des enjeux dans nos communautés et de faire preuve de proactivité face aux besoins non exprimés par le milieu. L'année 2023-2024 a été riche en apprentissages et notre équipe est fière du travail accompli.



Chantier de la Transition sociale, écologique et participative



Chantal Plamondon
OC au CISSS de la
Montérégie-Centre



Cathy Chabot
OC au CISSS de
la Montérégie-Est

Entrevue avec Chantal Plamondon, OC au CISSS de la Montérégie-Centre et Cathy Chabot, OC au CISSS de la Montérégie-Est, réalisée par Ana-Maria Actarian.

Chantal Plamondon et Cathy Chabot sont toutes les deux impliquées au sein du *Chantier pour la transition sociale, écologique et participative* qui a été créé à la suite d'un partenariat entre les trois Tables territoriales en développement social de Longueuil. Le 3 avril 2023, la première rencontre officielle du chantier a eu lieu et de celle-ci a découlé la création des premiers comités d'organisation et de développement de ce mouvement collectif. Dès lors, le chantier se réunit 5 à 6 fois par année et rassemble plusieurs partenaires du territoire de la Ville de Longueuil, soit du milieu communautaire, du milieu municipal, du réseau de la santé et des services sociaux et des citoyennes et des citoyens engagés.

La mission du chantier est de « mobiliser les acteurs et actrices et les citoyennes et citoyens interpellés par les enjeux liés à la transition socioécologique pour agir collectivement vers une société juste, équitable et respectueuse des limites. ». Les valeurs choisies par ses membres sont : la justice sociale, le respect, l'inclusion, la solidarité et l'engagement.

Pouvez-vous nous parler des initiatives mises en place dans le cadre de ce chantier collectif?

Chantal : J'aimerais tout d'abord introduire les prémisses ayant permis la création du chantier tel que développé à l'heure actuelle. Au début, il y a eu beaucoup d'initiatives d'exploration en petits groupes, telles que le Champ des Possibles à Montréal, des rencontres exploratoires et une rencontre avec l'organisme Solon. Nous avons prospecté en nous demandant ce que nous, nous pourrions mettre en place dans la ville de Longueuil.

Cathy : Les initiatives de ce mouvement collectif suivent les principes qui découlent des 9 chemins de la transition. Jusqu'à présent, en 2024, nous avons organisé un atelier de la Boussole de la transition³², la formation Éco-Motion³³, la fresque des nouveaux récits³⁴ et un panel sur la participation citoyenne. Pour 2025, il y aura les débuts du projet de forums éclatés, le prochain panel et, pour terminer, un grand forum où tout le monde sera invité et qui donnerait le coup d'envoi à des actions citoyennes.

³² <https://www.campusdelatransition.org/boussole>

³³ <https://www.collectif-ecomotion.org/>

³⁴ <https://quintus.ca/services/la-fresque-des-nouveaux-recits/>

Les 9 chemins de transition

du Chantier pour la transition sociale, écologique et participative de Longueuil



Chantal : Il y a tout un volet qui concerne l'embauche d'une personne qui sera chargée des forums éclatés. Cette personne soutiendra un comité qui organisera une tournée afin d'aller à la rencontre de la population pour parler des enjeux concernant la transition. Nous explorons l'idée que la chargée des forums se déplace à l'aide d'un vélo électrique pour une mobilité durable sur le territoire.

Un autre des volets qui est en train de se mettre en place est l'éducation populaire. Il y aura des ateliers donnés par des organisations locales dans les organismes communautaires, ce qui nous permettra de décentraliser le champ d'action. L'idée est d'outiller les personnes les plus impactées pour pouvoir développer une certaine autonomie.

Comment êtes-vous arrivées à vous impliquer au sein de ce chantier collectif ?

Chantal : Pour moi, cela a débuté avec mon implication dans Développement social Saint-Hubert. J'ai participé à un comité qui s'appelait le Comité Synergie des Expertises, où nous avons décidé de nous joindre au chantier. Au premier abord, ma motivation venait du fait que ça connectait avec mes valeurs. Une année auparavant, j'avais déjà touché à des questions en lien avec l'environnement et la transition, c'était pour moi une belle suite à une implication déjà initiée.

Marie-Ève Campbell, chargée de concertation pour la mise en place du chantier, a quitté durant l'été 2024. Avant de partir, elle m'a proposé de tenir le phare jusqu'à l'embauche d'une nouvelle personne. Cela m'a permis de plonger là-dedans et de m'approprier ce qui m'avait échappé afin de développer un regard plus global.

Cette implication m'a permis de faire le lien avec le rôle de l'organisation communautaire et celui d'accompagner des mobilisations collectives. L'année dernière, je me suis sentie interpellée et j'ai voulu partager cette expérience avec mon équipe de travail. Avec un collègue, nous avons donc organisé une rencontre sur des questions de biodiversité et sur l'intégration de la justice climatique dans notre travail. Cela a permis d'allumer des bougies et de permettre des prises de conscience sur ce que nous pouvons faire en tant qu'OC.



Cathy : J'aimerais ajouter qu'en 2023, les OC du CISSS de la Montérégie-Est ont organisé la Journée d'échange intitulée : *La transition socioécologique, l'OC catalyseur de changement?* Cela faisait déjà partie de mes préoccupations citoyennes et, à partir de cette journée-là, j'ai réellement compris qu'il s'agissait d'un enjeu collectif et qu'il fallait mobiliser les gens autour de ça. J'ai donc eu envie d'en savoir plus, d'en faire plus. Quand l'invitation à faire partie d'un nouveau comité est arrivée, c'est moi qui ai été déléguée sur ce comité-là.

Nous avons le goût d'y croire parce que c'était important pour nous. On a persévéré parce qu'on y croyait, parce que ça faisait partie de nos valeurs et aussi parce qu'on avait envie de s'y pencher davantage et de travailler davantage, d'être un acteur de changement.

Quel a été votre rôle d'OC sur le terrain ?

Chantal : Comme mentionné précédemment, j'ai pris la relève de la coordination du chantier pendant plusieurs mois, jusqu'en décembre 2024, et maintenant, je fais partie du comité de soutien à la nouvelle coordonnatrice engagée par la CDC, Emma Glémot. Lorsqu'Emma a repris le poste de responsable de concertation, nous avons créé autour d'elle un petit comité de soutien qui est là pour penser la démarche, préparer les rencontres, voir comment le plan d'action peut se mettre en place, établir des priorités et ramener les questions historiques afin qu'il n'y ait pas de brisure avec ce qui avait été fait auparavant.

Cathy : Quand le chantier a commencé, j'avais un rôle de participante et je représentais l'organisation communautaire. J'ai ensuite levé la main pour participer au sous-comité d'organisation des panels qui a organisé le panel sur la participation citoyenne. Plus récemment, après le départ de la personne qui coordonnait le chantier, j'ai proposé mon nom pour faire partie du comité de coordination, en soutien à la personne qui allait être embauchée pour prendre la relève.



Crédit photo : © Louise Légaré

Panel sur la participation citoyenne.

Quelle est la spécificité du rôle d'OC dans ce chantier ?

Chantal : Notre spécificité est d'accompagner des processus collectifs, de voir à connecter les démarches et les besoins qui sont perçus sur le territoire. C'est un territoire un peu complexe, ce qui nous amène toutes les deux à nous impliquer dans un comité qui concerne principalement la Ville de Longueuil, laquelle fait partie d'une juridiction plus vaste, l'agglomération de Longueuil. Nous sommes là également pour nous assurer que les voix de tout le monde sont entendues, en pensant aux populations vulnérables.

Cathy : Pour compléter, dans notre approche, nous nous assurons que tout le monde peut contribuer et nous recherchons la participation citoyenne. Nous sommes vraiment connectées au terrain et à la mobilisation de tous les acteurs. Nous nous assurons qu'il ne manque pas d'acteurs autour de la table.

Chantal : Au niveau institutionnel, il y a eu la création du Programme Vrac-Parc émanant de la Santé publique et le Plan climat au niveau municipal. En étant engagées dans le chantier, nous nous assurons que les liens vont se faire et que ce sera cohérent sur le territoire. Cela peut signifier d'inviter une personne à effectuer des présentations pour aller toutes et tous dans la même direction. On peut aussi aller nourrir ce qui va se faire au niveau du Plan climat ou avec le Vrac-Parc.

Cathy : L'important, c'est d'avoir une vision macro, de nous assurer qu'il n'y a pas de dédoublement, que tous les liens sont faits, car nous sommes présentes aussi à différents lieux de concertation. Ainsi, si on entend parler de transition socioécologique ailleurs, nous sommes là aussi pour faire la liaison avec le chantier.

Comment voyez-vous la participation citoyenne dans ce processus ?

Chantal : Pour nous, c'est au centre de nos préoccupations. Les citoyennes et citoyens qui souhaitent participer au chantier ont leur place. Nous avons au moins trois personnes qui participent de manière assidue aux rencontres et aux comités. Une des visions du chantier est de décloisonner les champs de pratique et de favoriser une mobilisation collective où les voix des personnes les plus impactées sont considérées.

Cathy : On pense que la transition socioécologique passe nécessairement par l'engagement citoyen. Notre souhait est de mobiliser le plus de personnes possible. C'est pourquoi nous avons commencé par la tenue du panel sur la participation citoyenne où nous avons justement pu compter sur la présence d'une douzaine de résidants et résidentes.

Un petit mot de la fin ?

Chantal : La Journée d'échange en 2023, le Colloque du RQIIAC en 2024, le chantier sur notre territoire et l'introduction de cette thématique dans mon équipe de travail reflètent les diverses facettes de mon action touchant à la transition. Présentement, nous sommes en train de créer un comité OC transition au sein du CISSS Montérégie-Centre. Nous réfléchissons à notre rôle et à la manière dont nous pourrions établir des liens là où nous n'en faisons pas auparavant. C'est beaucoup dans la sphère de la justice climatique et du fait que ça doit se faire collectivement que nous trouvons le sens de la contribution de l'organisation communautaire. C'est dans le collectif que nous réussirons à faire des changements qui vont avoir un impact.

Cathy : En tant qu'OC, nous sommes impliquées dans les processus et dans l'accompagnement, mais surtout, nous allons là où le collectif veut bien aller.

En démystifiant la notion de transition socioécologique, nous réalisons que presque la majorité de nos dossiers sont directement ou indirectement touchés par cet enjeu.

Je crois réellement que tout le monde devrait se sentir concerné.



Semer la solidarité citoyenne : la naissance d'un réseau de jardins communautaires engagés



Karin Darnajou
OC au CISSS des
Laurentides

Il y a un an et demi, lors d'une table locale sur la sécurité alimentaire réunissant deux jardins communautaires, j'ai proposé de tenir une rencontre en aparté pour discuter des enjeux propres aux jardins. Cette première réunion a rassemblé les membres de quatre jardins. Bien qu'il n'y ait pas eu d'ordre du jour ni de plan précis, j'ai immédiatement perçu un besoin, une volonté et un enthousiasme à être ensemble et à échanger sur des défis similaires vécus par chacun. Ainsi, le groupe s'est nommé « Réseau Jardins ». Grâce au bouche-à-oreille, ce réseau s'est rapidement étendu et compte désormais une dizaine de jardins de la région. Ce qui se voulait au départ un petit comité ad hoc de jardins locaux est vite devenu un groupe englobant des jardins provenant de trois MRC de la région des Laurentides.

Chaque jardin a son propre mode de fonctionnement. Plusieurs jardins communautaires sont ouverts à la population et la production y est partagée entre les bénévoles et un comptoir d'aide alimentaire local. Le Garden of Hope de Kanehsatake remet l'ensemble de sa récolte à la communauté, tandis que les jardins Lopin comptent quatre sites répartis dans différents quartiers de Saint-Eustache. Ces jardins sont aménagés en parcelles destinées aux familles et aux organismes du quartier. Plusieurs se trouvent dans des secteurs défavorisés avec des habitations de type appartements. Tous ces jardins sont portés par des citoyennes et des citoyens soucieux des enjeux environnementaux. Cette préoccupation se reflète dans leurs pratiques agricoles



privilégiant la culture de légumes biologiques et sains, ainsi que dans le choix des matériaux utilisés, tels que le bois, les engrais et la terre.

Composé principalement de citoyennes et de citoyens engagés, le réseau reflète une volonté commune de promouvoir des pratiques environnementales et écologiques. Les membres s'entraident en redistribuant des légumes aux banques alimentaires, en faisant don de surplus de semis ou d'autres ressources, et en échangeant des plans, des codes éthiques ou des plans de construction de bacs, murets, etc. Des visites inter-jardins sont régulièrement organisées pour partager des connaissances et renforcer les liens entre les participants.

Récemment, le réseau a déposé un projet collectif visant à renforcer la collaboration entre les jardins et à maximiser leur impact sur la communauté. Cette initiative illustre l'engagement croissant des citoyens envers la sécurité alimentaire et le développement durable.

En conclusion, le développement de réseaux de jardins collectifs, solidaires et communautaires témoigne d'une mobilisation citoyenne croissante en faveur de la sécurité alimentaire, de l'écologie et de la solidarité. Ces initiatives renforcent les liens communautaires et contribuent à un avenir plus durable pour nos collectivités. C'est un exemple parfaitement en phase avec les préoccupations actuelles et qui a émergé de la base citoyenne.



Favoriser l'accès à la nature pour nos jeunes : lorsque l'approche socio-institutionnelle s'inscrit dans la transition socioécologique



Michel Benoit
CIUSSS de l'Estrie

C'est l'histoire d'un coup de circuit dans la ligue majeure, par des organisateurs communautaires qui frappent deux balles lancées par l'État...

Peut-être pas aussi impressionnante que l'éclipse solaire que nous avons vécue en 2024, mais certainement aussi satisfaisante au niveau professionnel. Imaginez-vous observant l'immensité du système et des astres gouvernementaux, et PAF! Vous voyez la planète « École en santé » et celle des « Éclaireurs » s'aligner dans le même axe que la Transition socioécologique (TSÉ)! L'organisateur communautaire soucieux de sa planète, des écoles et des communautés a de quoi être impressionné. Voici donc le récit d'une expédition sur les sentiers de l'intervention par la nature et l'aventure (INA).

Bien que la réflexion sous-jacente à ce projet s'inscrive dans une démarche entamée depuis plusieurs années, c'est cette proposition de Nicolas Busque, professeur à l'école secondaire de l'Odyssee de Valcourt, qui a servi de bougie d'allumage à sa réalisation : « Serais-tu disponible pour nous accompagner dans une expédition hivernale de trois jours dans des yourtes avec les élèves de secondaire 5 de la classe d'Écopleinair? »

La classe d'Écopleinair est un programme pédagogique particulier de l'école, qui n'est en rien élitiste et sélectionne les jeunes uniquement en fonction de leur intérêt à y participer. Il offre « une formation idéale pour concrétiser les apprentissages d'écocitoyenneté

de nos élèves ». Le cours se divise en deux volets : un volet science de l'environnement et un volet activité physique en plein air. De nombreuses activités sont proposées : vélo de montagne, randonnée, escalade de bloc, cyclotourisme et premiers soins.

Cette demande de Nicolas, responsable de ce programme, n'était pas anodine. Le fait que je travaille depuis plusieurs années à développer des partenariats avec des propriétaires terriens à proximité de l'école pour permettre à ces jeunes d'accéder à un terrain de jeu en nature pour certaines activités de ce cours a dû peser dans la balance. Il faut savoir que l'école a pour projet de devenir carboneutre³⁵. Il est donc primordial de développer des partenariats avec des acteurs locaux pour permettre aux élèves de se rendre sur ces sites au moyen de transports actifs. Habiter dans le sud du Québec complique la situation : bien que nous soyons entourés de nature et de forêts, ces espaces restent privés, et y accéder peut s'avérer laborieux et incertain sur le long terme. Cela nous rappelle que, pour de nombreuses personnes dans nos communautés, l'accès à la nature est une question de justice environnementale.



Revenons à cette demande inhabituelle. Pour un parent, cela peut sembler être une belle occasion de passer un séjour en plein air. Pour un organisateur communautaire, cependant, cela prend un tout autre sens, ouvrant la porte à une intervention en milieu scolaire. J'étais conscient que plusieurs jeunes dans cette école faisaient face à des enjeux d'anxiété, que les élèves de 5^e secondaire étaient sur le point de vivre leur troisième transition scolaire, et que cette période charnière vers la vie adulte impliquait de nombreux changements et éléments pouvant causer du stress. Ces jeunes avaient déjà un certain intérêt pour le plein air, ayant choisi ce cours, et l'occasion était trop belle pour ne pas saisir l'opportunité de développer une intervention par la nature et l'aventure. Celle-ci permettrait à la fois de s'arrimer aux compétences du programme ÉKIP, tout en travaillant sur les différents enjeux observés.

J'ai donc conçu une programmation d'ateliers à intégrer à l'expédition que j'ai proposée au professeur et à la direction de l'école, avec des objectifs tels que :

- **Sensibiliser les étudiants à des mécanismes d'introspection pour reconnaître leur capacité à surmonter des stressés et à intégrer de nouvelles attitudes et comportements.**
- **Outils les personnes participantes sur les plans interpersonnel et intrapersonnel afin de favoriser le bien-être et encourager le partage avec d'autres jeunes de leur âge.**

Au cours des ateliers, certaines notions sur le stress leur ont été présentées (réponse biologique au stress, signes physiques et psychologiques, effets), mais beaucoup d'espace était réservé aux discussions. La forme circulaire des yourtes s'est avérée propice aux échanges. Après le souper, les élèves se réunissaient dans celle des accompagnateurs pour partager des moments forts vécus à travers les activités du jour, donnant lieu à des échanges riches, authentiques et parfois chargés d'émotions. Les jeunes se sont côtoyés dans un contexte où ils ne sont pas habitués à se voir, loin de l'environnement scolaire. Trois jours

sans technologie, hors réseau, cela les a amenés à se voir sous un autre angle. Ils ont tous vécu une certaine vulnérabilité, car il s'agissait d'un nouveau milieu. Et ils ont été appelés à se dépasser. Ils ont été impressionnés et touchés par la réussite de leurs camarades, et c'était magnifique à observer.

Nous avons adopté une approche expérientielle, combinant des cercles de discussion formels et un contexte d'expédition plus informel permettant la pratique de diverses activités (fatbike, via ferrata, etc.). Lors d'une randonnée pédestre, une portion a été réalisée en solo, invitant à expérimenter la pleine conscience, par exemple. De cette manière, les jeunes ont pu réaliser que le contact avec la nature et l'activité physique sont d'excellentes stratégies pour gérer le stress.

Une fois l'expédition réalisée avec succès pour les élèves de 5^e secondaire, j'ai réfléchi et proposé une manière de préparer les classes d'Écopleinair des secondaires 1 et 2 à cette dernière. Le programme « (H)être », développé par l'organisme Face aux vents, s'est avéré tout indiqué pour réinvestir certains éléments de contenu du module scolaire lié au projet « Santé mentale verdoyante » développé dans le cadre de la mesure des Éclaireurs en Estrie. L'idée a été de mettre à profit les bienfaits des activités en plein air pour favoriser le bien-être des jeunes, en favorisant la connexion avec la nature, avec soi-même et avec les autres. Les deux volets du programme « (H)être » s'y prêtaient parfaitement. D'abord, un atelier sous forme de conférence interactive permettant d'aborder ces thématiques (nature, santé mentale positive, etc.) avant de proposer un atelier pratique lors d'une activité en plein air de faible intensité à proximité de l'école.

Ici, mon rôle d'OC a été plutôt un de liaison entre l'organisme Face aux vents, l'école et les autres personnes intervenantes, car nous avons profité de l'occasion pour former des formateurs qui pourront animer les cohortes à venir. J'ai donc contribué à former, avec Face aux vents, sept responsables provenant

d'écoles secondaires, du CLSC, de la maison des jeunes et de l'équipe de proximité. Ces derniers, au-delà de pouvoir soutenir le déploiement du programme dans nos écoles, sont repartis avec l'intention d'intégrer davantage l'INA dans leur propre pratique. À mon sens, c'est ici que réside toute l'importance et l'apport de l'intervention collective permettant d'encourager l'intégration de pratiques innovantes pour les personnes intervenantes des équipes internes que celles issues du milieu communautaire et de l'éducation.

En conclusion, cette demande initiale a permis d'expérimenter et d'intégrer l'INA au programme Écopleinair de l'école, tout en prenant en compte le référentiel ÉKIP du programme école en santé, la mesure des Éclaireurs et certaines problématiques sociales vécues par les élèves. Tout comme les astres se sont alignés lors de l'éclipse solaire en 2024, cette initiative illustre comment la transition socioécologique peut s'aligner de manière transversale dans une intervention socio-institutionnelle. En réunissant divers acteurs autour d'un processus psychosociologique en milieu naturel, nous avons permis à chaque jeune de naviguer dans un espace de vulnérabilité et de dépassement. De cette manière, les jeunes, tout comme les astres dans l'immensité de l'espace, ont trouvé leur place dans un système qui les connecte à

la nature, à eux-mêmes et aux autres. Dans cet espace, l'apprentissage se fait naturellement, favorisant un rapport respectueux à la nature et à soi, comme une étoile qui, une fois bien alignée, éclaire tout un parcours. Il ne reste plus qu'à lancer cela dans l'univers afin que d'autres milieux s'en inspirent.

Que retenir de cette expérience si ce n'est qu'une opportunité en entraîne souvent une autre et qu'il ne faut pas avoir peur de la saisir malgré l'incertitude et la nouveauté qu'elle comporte. Je pense que c'est important d'oser ! Oser investir des champs d'action tels que celui de l'environnement, et ce, dans toute sa « biodiversité », sans perdre de vue la boussole de notre profession. La preuve qu'il est encore possible de mettre en œuvre une pratique intégrée touchant à la fois l'individu, le groupe et le collectif. Bien que j'aie puisé dans mon bagage de formation en psychosociologie et en travail social pour développer certains ateliers de l'expédition, j'ai choisi de les mettre à profit d'une intervention collective. Celle visant à outiller un milieu souhaitant développer de nouvelles compétences et façons de faire permettant d'agir sur la santé globale de nos jeunes, tout en investissant dans la transition socioécologique de notre communauté formant une nouvelle génération d'écocitoyens.



SECTION 4

INITIATIVES D'OC

Bande dessinée sur l'organisation communautaire

Dans le cadre de la SNOC 2025, un petit comité d'organisatrices communautaire du CIUSSS de la Capitale-Nationale s'est réuni à plusieurs reprises afin de préparer le contenu d'une bande dessinée répondant de manière vulgarisée à la question suivante : qu'est-ce que l'organisation communautaire? Le groupe de travail, formé de Michèle Caron-Pageau, Jeanne Roger-Morel, Isabelle Barbeau et Françoise Laforce-Lafontaine (illustrations) s'est donné comme mission de créer un outil visuel permettant de faire connaître et rayonner notre passionnante profession, qui est parfois peu connue du public!

Voici donc une petite présentation à partager avec vos collègues, partenaires ... et même dans vos soupers de famille!

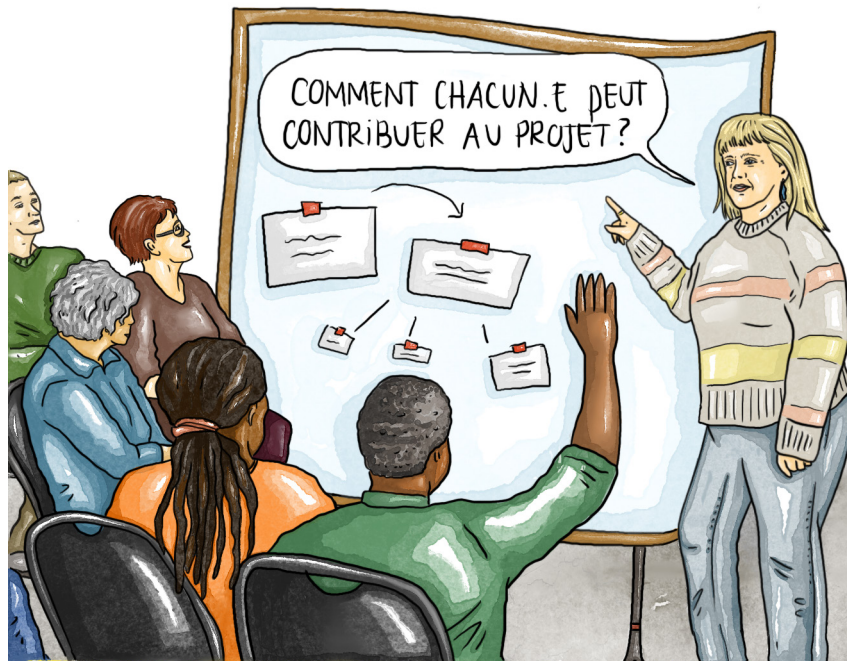




MALHEUREUSEMENT, JE N'AVAIS PAS EN MAIN MON CADRE DE RÉFÉRENCE PROFESSIONNEL DU RQIIAC.



→ J'AI DONC OPTÉ POUR DES EXEMPLES CONCRÈTS DE CE QUE FONT LES ORGANISATRICES ET ORGANISATEURS COMMUNAUTAIRES AU QUOTIDIEN...



MA COLLÈGUE COORDONNE UNE TABLE DE CONCERTATION REGROUPANT DES PARTENAIRES VARIÉS AUTOUR DES ENJEUX ÉMERGENTS EN ITINÉRANCE DANS UN QUARTIER.

MON AUTRE COLLÈGUE A MIS EN LIEN UN GROUPE DE CITOYEN.NES QUI SOUHAITAIENT DÉMARRER UN JARDIN COLLECTIF AVEC UN CHSLD QUI OFFRE UN ESPACE SUR SON TERRAIN. ELLE ACCOMPAGNE CE PROJET QUI PERMET D'AGIR SUR PLUSIEURS DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ.

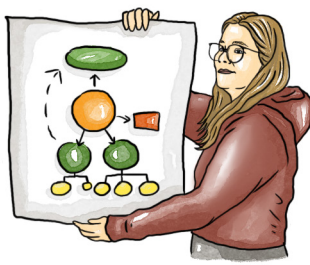


de plus...
 NOTRE ÉQUIPE SOUTIENT TOUS LES JOURS DE NOMBREUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, À DIFFÉRENTS NIVEAUX :

recherche de financement



vie démocratique et gouvernance



création ou consolidation de nouveaux services / organismes



etc...



FINALEMENT, NOUS SOUTENONS LES DIRECTIONS DE PROGRAMMES DU CIUSSS DANS LEURS PARTENARIATS AVEC LA COMMUNAUTÉ.

⚡ Par exemple, une collègue s'est impliquée avec la direction jeunesse dans la mise sur pied de cliniques de santé et bien-être de proximité pour les jeunes de 12 à 25 ans.

J'AI PLUSIEURS PISTES À VOUS PROPOSER POUR CONSULTER LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET LES JEUNES LORS DE CES ÉTAPES DU PROJET ...





16 AU 22 MARS 2025

SNOC2025

25^e Semaine nationale de l'organisation communautaire

L'OC, ÉVIDEMMENT...

Renforce le pouvoir d'agir des communautés

RQIIAC

Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CISSS et CIUSSS

facebook.com/RQIIAC
www.rqiiac.qc.ca

MERCI ET BONNE RETRAITE !

Nous profitons à nouveau de cette édition pour remercier chaleureusement et souhaiter une bonne retraite aux personnes qui vont bientôt quitter ou qui ont quitté leur fonction d'OC au cours des dernières années.

Nous tenons à vous témoigner toute notre gratitude pour votre engagement, vos efforts et votre apport dans les communautés et au sein de notre réseau. Vos accomplissements, votre couleur comme OC seront certainement une source d'inspiration pour vos équipes et partenaires.

Nous vous souhaitons le meilleur dans vos nouvelles aventures!



CISSS de l'Outaouais :

Michel Laporte

OC dans le Pontiac depuis 1985!

CISSS de la Montérégie-Centre :

Réjean Dragon

Centre de santé de Chibougamau (CRSSSBJ) : **Suzie Potvin**



Martine Ayotte
CISSS des Laurentides

Très chère Martine d'Argenteuil,

Le temps est venu pour toi de troquer les réunions pour les siestes bien méritées.

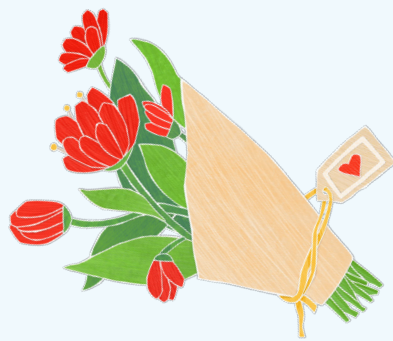
Tu as su, avec brio, mettre sur pied de belles initiatives, dont la Table Paroles aux aînés d'Argenteuil. N'hésitant pas à revêtir un costume de poule pour sensibiliser les citoyens aux enjeux des proches aidants, tes partenaires ont côtoyé une OC costumée qui a du toupet!

Tu as aussi su faire bouger les choses en invitant une kinésiologue à des rencontres. Grâce à toi, présenter des données sociodémographiques devient plutôt une séance de « fitness » improvisée. Avec ta contribution, les enjeux liés à la violence conjugale ne sont pas passés inaperçus dans les municipalités d'Argenteuil. Quel succès!

Ta générosité et ta bonne humeur ont transformé nos journées de travail en moments presque aussi agréables qu'une journée à la plage (presque). Amatrice de surprises, tu as élevé l'art de l'inattendu au rang de discipline olympique! Bref, tu es la collègue que tout le monde rêve d'avoir.

Profite de cette retraite pour enfiler patins, raquettes, skis ou vélo pour explorer chaque sentier que tu n'as pas encore foulé de tes pieds!

De la part de tes collègues « extras » des Laurentides.





Martine Labelle
CISSS des Laurentides

Belle Martine,

Un petit mot pour saluer ton départ à la retraite,
chère collègue.

Dynamique, souriante en toutes circonstances, et toujours partante pour faire avancer les choses... mais pas trop longtemps en réunion, s'il vous plaît!

Avec toi, pas de tapage : on va à l'essentiel, efficacement, mais toujours dans la bonne humeur. Ta rigueur et ta discrétion te décrivent bien, tout comme ta capacité à mettre le doigt sur le bon enjeu, au bon moment.

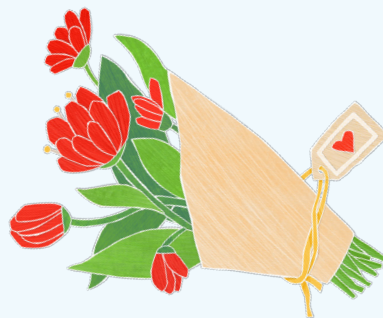
Grande voyageuse, marcheuse infatigable (version sport SVP, pas flânerie!), amoureuse du plein air, il fallait que ça bouge, et autour de toi... Et ça bougeait! Ton énergie est contagieuse, et travailler avec toi a toujours été simple et agréable.

Tu vas nous manquer, c'est certain. Tu étais une collègue d'équipe précieuse, autant pour nous que pour les partenaires que tu as rencontrés dans tous les territoires où tu as travaillé. Mais on se console en se disant que la suite t'amènera de nouvelles aventures : partout où l'on trouve des pistes cyclables, des microbrasseries et des gens épris de liberté, à ton image.

Profite pleinement de cette retraite bien méritée. Et surtout, ne ralentis pas trop, on sait que ce n'est pas ton style!

Avec toute notre affection et notre amitié,

Tes super collègues des Laurentides





Jean-François Roos
CISSS de l'Estrie

En direct d'un grand village peuplé d'irréductibles OC

Nous unissons nos voix pour souligner le travail et l'engagement incommensurables de Jean-François Roos, notre irréductible gaulois, lequel prendra une retraite plus que méritée après quelques décennies d'engagement au service des communautés.

Pendant toutes ces années, Jean-François a été bien plus qu'un collègue, il a été un idéateur et un praticien passionné de l'action communautaire.

Jean-François, c'est un visionnaire, un développeur, un créateur, un pilier, un mentor, un animateur, un pédagogue, un débatteur, un artiste et... un faiseur de gâteaux alsaciens. Que de talents conjugués en un seul homme!

Qui, pour les plus anciennes et anciens gaulois de la Nouvelle-France ou d'ailleurs, pourrait oublier ses prestations aux colloques du RQIIAC, tant comme panéliste que comme chanteur ainsi que sa contribution inestimable pour la rédaction et la production du cadre de référence du RQIIAC!

Jean-François, c'est un phare, celui qui nous rappelle de garder le cap sur nos principes et nos valeurs, celui qui nous éclairait de ses savoirs bien avant le concept des Éclaireurs!

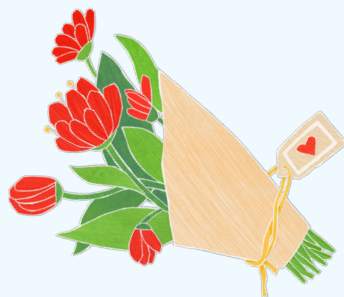
Impossible d'écrire ici toutes les pages de sa fabuleuse histoire, mais notre J-F laisse une empreinte indélébile dans la grande communauté de Sherbrooke et elle lui en sera profondément et pour longtemps reconnaissante. Les sages se feront les gardien-ne-s de ton honorifique mémoire et tu demeureras un modèle incontesté pour toute la relève gauloise.

Au mois de juin 2025, ce grand RQIIACien ouvrira un nouveau chapitre de sa carrière, celui de retraité de l'organisation communautaire en CLSC/CRSSS/CIUSSS, mais assurément pas retraité tout court ;)!

Jean-François, au nom de toutes et tous les gaulois, de toutes les communautés et les personnes pour lesquelles tu as fait une différence, nous levons notre verre à ta marquante et inspirante carrière.

Que ta retraite soit aussi enrichissante que tes années de pratique comme OC!

Les OC de l'Estrie





René Charest

CIUSSS du Centre-Sud
de l'Île-de-Montréal

René Charest vient de quitter le CIUSSS du Centre-Sud de l'Île-de-Montréal après plus de 23 ans de pratique de l'organisation communautaire. Sa carrière a été marquée par les grands enjeux du quartier : l'itinérance, le vieillissement, la proche aide, la lutte contre la pauvreté et la défense des services publics en santé et services sociaux.

Avant d'intégrer le réseau public, René a passé une grande partie de sa carrière dans le milieu communautaire autonome, notamment au RACOR en santé mentale, puis au RAPSIM. Il a aussi milité activement pour la défense des droits des travailleuses et travailleurs, notamment au Conseil central du Montréal Métropolitain de la CSN.

Plusieurs organismes communautaires ont pu bénéficier de ses conseils sur le développement de leur vie associative, leurs projets ou l'animation de leurs assemblées générales annuelles. On peut souligner ses apports en itinérance, aide alimentaire, auprès des aînés et en santé et bien-être des hommes.

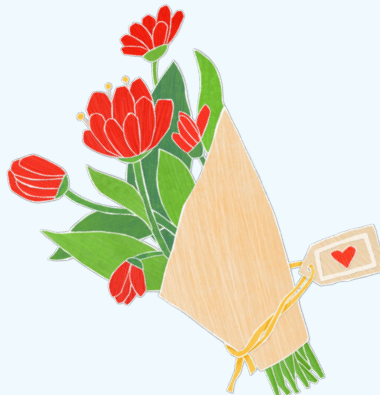
Il a également participé à la formation de ses collègues en organisation communautaire sur les enjeux touchant les réformes en santé, l'action communautaire autonome et l'animation d'assemblées générales.

René a pris sa retraite du CIUSSS, mais il poursuit maintenant sa carrière comme chargé de cours à l'école de travail social de l'UQAM. Il nous a d'ailleurs confié tout le plaisir qu'il avait à enseigner à notre relève.

Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle carrière et aussi des victoires dans ses luttes!

Merci pour tout René.

Sébastien Rivard, Alain Arsenault, Miriam Rouleau-Perez et Manuel Peñafiel,
OC au CIUSSS du Centre-Sud



Annie Deschênes

CIUSSS de Chaudière-Appalaches

C'est l'été dernier que notre collègue Annie a pris sa retraite bien méritée après une vingtaine d'années de pratique en organisation communautaire.

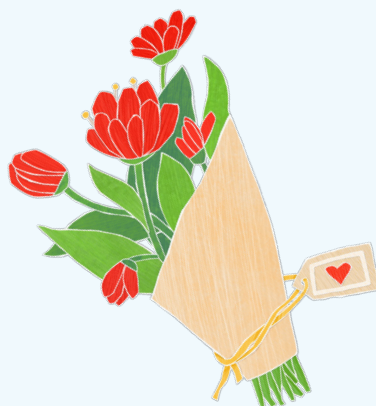
Professionnelle très impliquée et engagée principalement dans les dossiers aînés, elle a su accompagner avec brio de nombreuses initiatives et projets favorisant l'amélioration de la qualité de vie des personnes aînées. Grâce à son expérience pratique en tant qu'intervenante sociale auprès de cette clientèle, Annie a pu tirer parti de l'ensemble de ses connaissances au bénéfice de l'intervention collective.

Son engagement remarquable, son écoute, sa rigueur et sa capacité à rassembler les gens ont grandement contribué au développement des communautés. Ayant à cœur le bien-être et la capacité du pouvoir d'agir des individus, elle a défendu avec conviction, tout au long de sa carrière, les droits des personnes plus vulnérables.

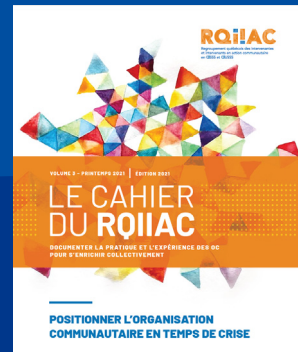
Ses nombreuses années de dévouement et de mobilisation au service de la communauté ont laissé une empreinte profonde et durable dans le milieu.

Bonne retraite!

Tes collègues



Disponibles en format PDF :
<https://rqiiac.qc.ca/profession/>



RQIIAC

Regroupement québécois des intervenantes et intervenants
en action communautaire en CISSS et CIUSSS